71e ANNÉE (8e Série) N° 50 14 DECEMBRE 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — Nouveau Testament : *Actes des Apôtres. Saint Paul.*

I. ACTES DES APOTRES : — Hænchen, *Die Apostelgeschichte*, 737. — Trocmé, *Le livre des Actes et l'histoire*, 738. — J. Dupont, *Les sources du livre des Actes*, 739. — Penna, *Saint Pierre*, 740.

II. SAINT PAUL : — A) Généralités : *Supplément au Dictionnaire de la Bible :* Pastorales (C. Spicq), 741 ; Colossiens (P. Benoît), 742 ; Corinthiens (A. Feuillet), 743 ; Ephésiens (P. Benoît), 743 ; Galates (A. Viard), 744. — *Sacra Pagina*, 744. — *Littérature et Théologie pauliniennes*, 745. — B) Commentaires : S. Zedda, *Prima lettura di San Paolo*, 746. — J. Cantinat, *Les Epîtres de S. Paul expliquées*, 746. — J. Huby, *Epître aux Romains*, 747. — F. J. Leenhardt, *L'épître de S. Paul aux Romains*, 747. — J. Héring, *La seconde épître de S. Paul aux Corinthiens*, 747.

Questions de science ecclésiastique. — Jésus a-t-il pris conscience de sa vocation messianique seulement à Cana ? Marie a-t-elle cru, dès l'Annonciation, à la divinité de son fils ? ou ne l'a-t-elle cru que plus tard et lentement ? 749.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Compte rendu bibliographique : J. Thomas, *Croire en Jésus-Christ*, 752.

PREDICATION

Symbole des Apôtres et Prédication liturgique. — VI. Dimanche dans l'Octave de Noël, 377. — VII. Epiphanie, 378.

Figures missionnaires. — Pauline Jaricot : Fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 380.

Note Pastorale. — Films-fixes et disques, 384.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hte-Mne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)

Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

		France	Étranger
ABONNEMENTS	Doctrine seule	11	16 NF.
	Doctrine et Prédication.	13	19 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M) - C. C. P. 21.88 Nancy

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* pourrait-il me donner des adresses de maisons vendant des *guides-chant ?*

R. — Peut-être désirez-vous le *Guide pastoral du Parolier* par le R. P. Hum, O. P. et l'abbé P. Cneude, in-8, 496 p. Edit. du Cerf, 1961 ?... Nous ne voyons rien d'autre qui réponde à votre question.

Q. — Où peut-on trouver la vie de sainte Marie-Bertille Boscardin (en français), canonisée par S. S. Jean XXIII en la fête de l'Ascension le 11 mai 1961 ? Ste Marie-Bertille, d'origine italienne (vénitienne), est morte en 1922 à l'âge de 34 ans (1888-1922) avait été béatifiée par Pie XII le 9 juin 1952.

R. — Voyez la notice parue dans les *Vies des Saints et Bx*, t. XIII, Supplément et Tables (Letouzey, 1959), p. 234-237. Il se trouvera bien quelque savant traducteur d'ouvrages italiens, ou un hagiographe éclairé pour mettre cette sainte à la portée du public français !

Q. — Un de mes Paroissiens me demande quel livre donne sur *Fatima*, le récit *le plus complet* des *faits*, des événements merveilleux qui s'y sont produits ?

R. — Adressez-vous à la librairie *Fatima-Editions*, 3, rue de Constantine, Toulouse, et demandez C. Barthas et G. da Fonseca, *Fatima, merveille inouïe*, in-8, 346 p. ; — M. Th. Walsh, *Notre-Dame de Fatima*, in-8, 240 p. Amiot-Dumont, 1954 ; — R. P. Rambaud, *La Dame toute belle*, in-8, 224 p., Vitte, 1950, — et n'oubliez pas le *Mois de Marie de N.-D. de Fatima* dans l'*Ami* (Prédication), 1952, — ou l'ouvrage du P. Huc, Mois de Marie de *N.-D. de Fatima*, in-8, Téqui, 1953.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer des traductions des œuvres de S. Basile (en dehors des collections *Sources chrétiennes*, et *Les Belles Lettres* de l'assoc. Guill. Budé) ?

R. — 1° *Homélies, discours et lettres* (choisis) de S. Basile, traduct. par l'abbé Auger, nouvelle édition corrigée, Lyon, 1827, vol. in-8. — 2° *Homélies sur l'Hexaeméron*, de S. Basile, traduct. de Fialon dans son ouvrage : *Etude historique et littéraire sur saint Basile*, 2e édit., Paris, 1869 ; — 3° *Les Ascétiques ou Traités spirituels de saint Basile le Grand...*, traduits par Godefroy Hermant, Rouen, 1727 (réimpression de l'édition de 1673), Paris, vol. in-8 ; — 4° *Lettres de S. Basile*, traduites par Fontaine, Paris, 1693 ; — 5° *Lettres et Sermons*, traduits par M. de Bellegarde, Paris, 1701 ; — 6° *Quelques Lettres* (avec d'autres de S. Grégoire de Naz. et de S. Jean Chrysostome) par Genin, Paris, 1817 ; — 7° *Œuvres choisies* (sans nom de traducteur), 2 vol., Paris, 1746 ; — 8° Nombreux textes ou fragments traduits et commentés dans *Saint Basile*, év. de Césarée, par J. Rivière, in-16, coll. « *Les Moralistes chrétiens* », in-16, 320 p., Gabalda, 1925.

(Les traductions du XVIIe s. et au-delà ne sont pas toujours des modèles de fidélité. Celles de J. Rivière sont le fruit d'une méthode sérieuse).

Œuvres de S. Basile le Grand. Trad. complète de tous les ouvrages reconnus ou attribués à ce Père... par M. Roustan, 3 vol. in-8, Lyon, Périsse, 1847 ; l'édition devait comprendre 12 vol., il ne semble pas qu'ils aient paru ; — *Homélie contre les usuriers*, trad. E. Sommer, Hachette.

Q. — Dans certains milieux l'influence de Voltaire reste entière. *L'Ami* pourrait-il m'indiquer l'un ou l'autre ouvrage qui réfute directement les doctrines du terrible athée ?

R. — Relisez la bibliographie que nous avons donnée le 18 septembre 1958, p. 270 des couv. Puis reprenez l'art. « *Voltaire* » du Dict. *de Théol. Cath.*, t. XV (1949), ou A. Bellessort, *Essai sur Voltaire*, Perrin, 1925 ; — l'art. « *Voltaire* » par André Maurois dans le Dict. des *Lettres françaises, XVIIIe s.* T. II, p. 640-660 (Fayard, 1960) vous donnera des détails sur l'homme et l'œuvre, mais peu d'éléments pour votre propos.

Maria WINOVSKA. — **Notre-Dame de Pont-Main.** 64 p. (18 × 23), relié. — Paris, Ed. Guy Victor (36, Av. des Ternes, XVIIe), 1961.

Récit détaillé, élégamment écrit, des apparitions de Pont-Main. Les témoignages des quatre enfants privilégiés sont présentés dans toute leur naïveté, qui est la meilleure garantie d'authenticité. Le texte convient à toutes les catégories de lecteurs ; les nombreuses illustrations (de l'abbaye de Jouarre) firent la joie des enfants. De tels événements invitent à la réflexion, que facilitent quelques discrets commentaires de l'auteur, et à la prière, demandée avec tant d'insistance par Notre-Dame de Pontmain et si vivement recommandée, dans les circonstances actuelles, par le Souverain Pontife.

* *

Récit de l'apparition de N.-D. à Pontmain (*Disque de 30 cm.*), 27 NF. — Abbé P. GOHIER, curé de Livré-la-Touche (Mayenne). C. c. Rennes 1249.49.

Un contemporain des voyants, M. l'abbé CELLIER, donne le récit de l'apparition, avec de nombreux détails pittoresques et savoureux. Quelques commentaires, un fond sonore d'orgue et de carillon encadrent le récit.

Brochure et disque aideront à célébrer la fête de Notre-Dame, le 17 janvier.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé* 4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

MONUMENTA CHRISTIANA SELECTA

Textes

S. Thomas D'AQUIN

Contra errores Græcorum

Texte, notes, références et documents connexes par Mgr Glorieux (7,80 NF)

Hugues de SAINT-VICTOR

La Contemplation et ses Espèces

Introduction, texte, critique et notes par Roger Baron (10,70 NF)

Le Pénitentiel de saint Colomban

Introduction et édition critique par Dom Jean Laporte (12,00 NF)

Antoine AUGUSTIN — Jacques EMERIX

Praxis Rotæ – Tractatus seu notitia S. Rotæ Romanæ

Introduction, notes et compléments divers par Mgr Ch. Lefebvre (22,00 NF)

Dossiers

Autour de la Spiritualité des Anges

Dossier scripturaire et patristique rassemblé par Mgr Glorieux (6,50 NF)

La Charité dans l'enseignement de saint Augustin

Dossier rassemblé par l'abbé M. Huftier (15,00 NF)

Prénestorianisme en Occident

Dossier rassemblé par Mgr Glorieux (6,50 NF)

Le baptême des enfants dans la tradition de l'Eglise

Dossier rassemblé par le chanoine J. C. Didier (19,00 NF)

(t. l. en sus)

Jean GERSON

ŒUVRES COMPLÈTES

(en onze volumes)

l'Edition du 6e Centenaire

Introduction, textes et notes par Mgr GLORIEUX

Viennent de paraître :

Vol. I — **INTRODUCTION GÉNÉRALE** (16,90 NF, t. l. en sus)

Vol. II — **L'ŒUVRE ÉPISTOLAIRE** (32,50 NF, t. l. en sus)

Sous presse :

Vol. III — **L'ŒUVRE MAGISTRALE**

DESCLÉE & Cie

Fabrique d'HORLOGERIE BIJOUTERIE
E. MUGLER Fils
VALENCE (Drôme)

Bijoux pour Ménages
MONTRES en tous genres
Colliers - Médailles
Clips-Bracelets
Boucles
Bagues
etc...

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le Clergé

Couteaux
COUVERTS
CARILLONS
Pendules Réveils Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre Jumelles
PHOTO · ARMES · T.S.F

CRÉDIT
au gré du client

Catalogues FRANCO

Sonneries Electriques de Cloches

BACH, Ingénieur Constructeur
METZ, Rue Saint-Symphorien
TOUTES LES SONNERIES
automatiques et horaires
— — Angélus — —
Volée - Tintement - Glas

DIPLOME BRITANNIQUE

Un diplôme peu connu, actuellement très recherché :

Le diplôme de la Chambre de Commerce Britannique

● Plus de la moitié des transactions mondiales se font en anglais.

● Beaucoup d'hommes et de femmes savent plus ou moins l'anglais. Mais cette connaissance est rarement utile, "payante". Particulièrement pour les jeunes, voici des débouchés sûrs :

● Dans les milieux commerciaux, industriels, bancaires, administratifs... le diplôme pour la langue anglaise, qui possède le plus de prestige est celui de la Chambre de Commerce Britannique.

● De même, le diplôme d'Interprète Commercial de la S. P. L. E. est très estimé.

● Comment mieux connaître ces débouchés? Comment obtenir rapidement ces diplômes en les préparant par correspondance? Demandez sans tarder la documentation gratuite T 393 " Rentables connaissances d'anglais" à :

ETUDES ET CARRIÈRES Préparations par correspondance
(Section Technique du COURS CATHOLIQUE), 70, rue Michel-Ange, PARIS 16e

le chauffage des églises
résolu par le
CALORIFÈRE A MAZOUT
AERCO
A AIR SOUFFLÉ
Nombreuses références

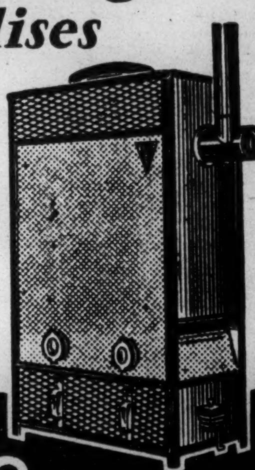

ETABLts **ENNCO** CONSTRUCTEURS
88, AV. A.-DUTRIEVOZ - TEL. 52.82.48
VILLEURBANNE (RHONE)
NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC...

LITURGICON

MISSEL BYZANTIN A L'USAGE DES FIDÈLES

PAR

LE PÈRE NÉOPHITE EDELBY

ILLUSTRATIONS DE J.-P. GHYSELS

Un volume 10,7 x 16,6 de XVI + 976 pages.
Papier-Bible 36-40 grammes.
Impression en rouge et noir.

Seul Missel Byzantin complet en langue française ● Vrai monument d'érudition mis à la portée des fidèles ● Indispensable aux Orientaux comme à tous ceux qui s'intéressent à la vie spirituelle de l'Orient ● Manuel de prière autant que de culture.

En vente à

L'OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE
14 bis, rue Jean Ferrandi, PARIS - 6e
C.C.P. Paris 195-93
relié toile **42 NF**
relié plein chagrin, titre or **54 NF**

ÉDITIONS DU RENOUVEAU
Archevêché Grec - Catholique
B. P. 901
BEYROUTH — LIBAN

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71[e] ANNEE (8[e] Série)
N° 50. — 14 Déc. 1961

Bulletin d'Ecriture Sainte

NOUVEAU TESTAMENT

ACTES DES APOTRES. - SAINT PAUL

SOMMAIRE

I. Actes des Apotres. — Hænchen, *Die Apostelgeschichte.* — Trocme, *Le Livre des Actes et l'histoire.* — J. Dupont, *Les sources du livre des Actes.* — Penna, *S. Pierre.*

II. Saint Paul. — A) Généralités : *Supplément au Dictionnaire de la Bible :* « Pastorales - Paul ». — *Littérature et Théologie pauliniennes.* — *Sacra Pagina.*

B) Commentaires : Zedda, *Prima lettura di San Paolo, I et II.* — Cantinat, *Les Epîtres de S. Paul expliquées.* — Huby-Lyonnet, *L'Epître aux Romains.* — Leenhardt, *L'Epître de S. Paul aux Romains.* — Hering, *La II[e] Epître de Paul aux Corinthiens.*

C) Théologie, Spiritualité : Amiot, *Les idées maîtresses de S. Paul.* — Spicq, *Vie morale et Trinité selon S. Paul.* — Soubigou, *Prêchons et méditons les épîtres de S. Paul.*

I. — ACTES DES APOTRES

1. HÆNCHEN. — **Die Apostelgeschichte.** — (Col. Kritisch-exegetischer Kommentar über N.T.) XII + 665 p., 29 DM 60. — Göttingen, Vandenhoeck-Ruprecht.

Si les monographies sur les *Actes* sont nombreuses, les commentaires suivis et scientifiques sont rares, et ceux qui existent, tel celui de Jacquier dans la collection des « Etudes bibliques » ont bien vieilli. Dans la grande collection fondée par H. A. W. Meyer, la 9[e] édition du commentaire des *Actes* due à la plume de Wendt datait de 1913. En 1956 paraît la 10[e] entièrement refondue, fruit du travail de M. Hænchen, professeur à la faculté de théologie protestante de l'université de Mayence. Ce travail considérable s'inscrit parmi les meilleurs de cette collection.

La méthode de l'auteur s'inspire au plus près de celle de l' « école des formes » et adopte souvent les positions de son maître Dibelius.

L'ouvrage s'ouvre par une longue *introduction* qui passe en revue différentes questions relatives aux Actes et donne à l'A. l'occasion de nous faire connaître ses positions de base que l'on retrouvera tout au cours du commentaire. Passons sur les paragraphes concernant les témoignages de la tradition, le texte, la chronologie, encore que cette dernière soit parfois curieuse : 3[e] voyage de Paul avancé en 52-55 avec arrivée à Rome dès 56. La langue et le style révèlent non une traduction sur l'araméen, mais une composition directe en bon grec de la *Koinè*, dont le riche vocabulaire et les tournures s'inspirent des LXX. La section sur « *l'histoire de l'interprétation et des recherches critiques et historiques* » mérite une mention spéciale par sa clarté et sa précision. Ce n'est pas seulement une juxtaposition des opinions et des travaux qui se sont succédé depuis les origines de la critique jusqu'à nos jours, mais un exposé des orientations successives de l'exégèse, de ses problèmes, de ses méthodes et de ses résultats.

Le paragraphe sur « *l'œuvre et l'auteur* » est celui où Hænchen révèle ses positions les plus originales et souvent les plus contestables. Selon lui, les Actes offrent un genre nouveau propre à la deuxième génération chrétienne. Alors que la première, toute entière tournée vers l'attente eschatologique, était polarisée par la personne de Jésus, la seconde a pris du du recul et commence à faire l'histoire des origines de l'Eglise. L'auteur ne peut être un compagnon de Paul — il y a une trop grande différence entre les Actes et les Epîtres, notamment sur la personne même de l'apôtre et son attitude face à la loi et au judaïsme — mais un auteur post-apostolique qui écrit après la ruine du temple (cf. Luc, XXI, 20) probablement aux environs de 80, à cette période du règne de Domitien où l'église jouissait encore dans l'empire romain de la paix, tout en y demeurant suspecte. Le but de l'auteur est d'ailleurs, au moins en partie, celui des apologistes du II[e] siècle : manifester face à l'autorité romaine le caractère pacifique du christianisme et faciliter ainsi son expansion. Ainsi doit s'expliquer la finale des Actes qui paraît abrupte mais qui, en réalité, marque le point culminant du livre : « sans entraves », Paul séjourne deux ans à Rome en toute liberté.

Pour réaliser son dessein, l'auteur des Actes compose une œuvre littéraire qui est avant tout l'image selon laquelle on se représentait l'histoire de l'église primitive à la fin du I[er] siècle. Celle-ci comporterait donc une part de projection d'un état présent dans le passé avec une bonne dose d'idéalisation théologique, le souci d'édification étant constant chez l'auteur.

Comment s'est opéré le travail de composition des Actes ? — Hænchen ne recourt pas à l'hypothèse documentaire mais ne nie pas que le rédacteur ait hérité de traditions diverses, correspondant aux *logia* évangéliques, sur les actes et les miracles des apôtres, les milieux hellénistes, la conversion de Paul, etc. Surtout il a pu avoir en main un « itinéraire » pour les voyages de Paul. Mais en tout ceci l'apport du rédacteur est considérable :

agencement des divers épisodes dans un cadre en grande partie factice, structuration par des sommaires, additions destinées à mettre en relief la signification théologique des récits, et surtout élaboration des discours.

Ce dernier point mérite attention ; en effet, les discours occupent une place considérable dans les Actes (1/3), ils contiennent l'essentiel de la théologie de l'œuvre. Hænchen y voit la mise en œuvre d'un procédé littéraire bien connu des historiens antiques : mettre sur les lèvres des personnages des compositions libres qui d'ailleurs ne trompent personne. A travers eux on retrouve les thèmes majeurs du kérygme chrétien : par ex. le discours de Paul devant l'Aréopage est le type de la prédication aux païens où les arguments d'Ecriture cèdent le pas aux citations des poètes ; les discours de Paul captif sont des apologies montrant le christianisme comme « *religio licita* », légitime héritière du judaïsme.

Pour la seconde partie des Actes, l'A., suivant l'opinion de Dibelius, admet que le rédacteur a pu avoir en main un « itinéraire » des voyages de Paul. Mais ce journal aurait été, lui aussi, profondément remanié au point qu'il n'est pas possible de le reconstituer à partir des « *morceaux-nous* », ceux-ci pouvant relever d'un procédé rédactionnel visant à donner plus de vie au récit. Mais cela ne s'oppose pas à ce que Luc fût l'auteur de cet « itinéraire »[1].

Le *Commentaire* réparti en 68 sections, après une traduction proche du texte grec, analyse chaque verset du point de vue textuel, philologique, stylistique, puis, dans une interprétation globale du passage, tire les conclusions historiques et théologiques. Les notes plus techniques sont renvoyées au bas des pages. Ce faisant, l'A. discute les interprétations diverses, tant protestantes que catholiques. L'ensemble témoigne d'une somme énorme de travail, d'une érudition qui semble avoir mis en œuvre la totalité de la documentation sur la question. Ce commentaire est certainement appelé à devenir un classique dont on ne pourra se dispenser. Mais il reste que nombre de positions, dont nous avons parlé, apparaissent bien systématiques et sans appuis suffisants dans les textes. Comme il arrive souvent, les conclusions de la critique historique dépassent les prémisses de la critique littéraire.

* *

2. Etienne TROCME. — **Le Livre des Actes et l'histoire.** (Etudes d'histoire et de philosophie, n° 45). In-8, 240 p., 9 NF. 60. — Paris, P.U.F., 1957.

Publié par la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg, cet ouvrage n'est pas un commentaire du livre des Actes, mais une étude de son caractère historique. Il ne se propose, ni de percer les énigmes posées par l'histoire des deux premières générations chrétiennes, ni de renouveler l'interprétation du livre des Actes, mais de « définir l'attitude d'esprit et la méthode que doit adopter l'historien en face de cet ouvrage » (p. 215) : pas d'à priori, d'où qu'il vienne (système critique ou synthèse théologique), mais nécessité d'éprouver la valeur des sources avant de pouvoir se prononcer sur l'histoire du christianisme primitif. C'est l'objet que l'A. propose à son travail.

Un « Historique et énoncé de la question » retrace le patient labeur de la critique, de ses origines à nos jours, travail que l'A. qualifie de « souvent myope », qui fit subir aux textes ce que Harnack nomme « une passion », mais qui n'en reste pas moins un enfantement fécond des méthodes et des positions actuelles. L'analyse précise fournit un tableau rapide et juste, qui débouche sur l'état actuel de la question : personne ne doute plus de la valeur capitale de ce document pour l'histoire des origines chrétiennes, mais il est indispensable de le passer au crible pour y déceler les faiblesses, qu'elles soient propres à tous les historiens antiques, ou particulières à Luc l'évangéliste.

Traitant de « l'état de conservation du livre », l'A. ne croit pas qu'il ait été profondement remanié, comme le prétendait Loisy, par un auteur romain qui aurait fait de l'œuvre primitive et sincère de Luc, une apologie falsifiant les faits et visant à présenter le christianisme « comme la forme parfaite et authentique de la religion juive ». Seul le prologue, tout comme d'ailleurs Lc, XXIV, 50-53, constitue une ajoute postérieure, visant à opérer la soudure d'une œuvre primitivement une. Enfin Trocmé ne croit pas à une finale mutilée, même si la finale brutale « n'est pas conforme à nos goûts littéraires modernes » (p. 36).

Le « dessein de l'auteur » retient longtemps et à juste titre l'attention car le genre et la compréhension du livre des Actes en dépend. L'A. établit d'abord l'unité de « l'œuvre à Théophile » ; puis à partir de l'analyse du prologue il montre comment cet ensemble est essentiellement un évangile de type « long » destiné à présenter non seulement des témoignages sur Jésus, mais une histoire du salut qui se développe de Jean-Baptiste à Paul, en mettant l'accent sur le passage du judaïsme à l'universalisme. A côté de ce but essentiel se glisse une intention apologétique qui est double : apologie politique, bien que n'étant pas écrits pour un public païen, les Actes visent à montrer qu'ils peuvent prétendre à la bienveillance des autorités romaines, (reprise de la thèse de la « *religio licita* » de Weiss et Loisy) ; mais surtout apologie ecclésiastique, « l'auteur a cherché, pour défendre Paul contre les attaques des judéo-chrétiens, à le présenter comme le seul continuateur de l'œuvre entreprise par les Douze » (p. 67). Il paraît difficile de préciser les circonstances de composition ; Trocmé pense à une rédaction d'ensemble entre 80 et 85 dans l'une des églises de Macédoine, d'Achaïe ou d'Asie, mais non à Rome.

Le ch. sur « la méthode de l'auteur » recherche en quoi Luc est historien. Il le situe d'abord au confluent de l'historiographie juive (sens de l'histoire sacrée accomplissant un dessein divin, but d'édification) et de l'historiographie grecque. Manifestement, Luc a des prétentions au titre d'historien par le souci qu'il a d'en adopter le genre, les méthodes, les procédés : recherche de la docu-

[1] Il paraît que dans la nouvelle édition de 1959, que je n'ai pu consulter, l'A. abandonne cette opinion.

mentation, cadre chronologique et géographique ferme, références précises au contexte historique, souci de la forme, et surtout recours aux discours pour faire ressortir le sens des événements. Mais l'A. juge que cette imitation du genre reste chez Luc très superficielle ; il est, en effet, avant tout « Evangéliste ».

L'*étude des sources* forme la section la plus importante du livre (p. 122-214). L'A. reconnaît là une « tâche délicate » pour laquelle il n'énonce ses conclusions « qu'avec la plus extrême réserve » (p. 121). Allant du plus clair au plus obscur, il commence à étudier les ch. XVI-XXVIII. Dans ces « *morceaux-nous* », il reconnaît un recueil de notes de voyages provenant du groupe de missionnaires dirigés par Paul et destiné à servir d'aide mémoire à ce dernier. L' « auteur à Théophile », qu'il n'y a aucune raison sérieuse de ne pas identifier avec Luc, a repris, retouché, complété ce diaire (souvenirs personnels et données de la tradition) ; enfin il l'a enrichi d'une série de discours à but apologétique. Toute cette section reste donc « une documentation de très grande valeur ».

Les ch. I-XV relatant des événements antérieurs d'un demi-siècle à la composition de l'œuvre, ne peuvent prétendre à une telle valeur. Analysant minutieusement chacune des sections, M. Trocmé reconnaît l'existence d'éléments variés regroupés par Luc dans un cadre chronologique en grande partie arbitraire. Ces éléments proviennent vraisemblablement, comme la critique l'a proposé, des traditions de diverses églises : Jérusalem, Césarée, Antioche, mais on ne doit pas parler de sources suivies. Luc a repris et retravaillé tout cela avec une liberté que limitait sa fidélité à la tradition et qui ne lui permettait pas d'introduire des « récits imaginaires ». Ici encore il ajouta des discours qui ne font que mettre en bonne et due forme les éléments traditionnels d'un « schéma kérygmatique » fort ancien, et qui, comme tels, ont « une réelle valeur documentaire pour l'étude de la pensée et de la prédication de la première génération chrétienne » (p. 214). Mais la conclusion générale est assez pessimiste : « Il faut renoncer à reconstituer l'histoire des origines chrétiennes avant l'entrée en scène de saint Paul. »

Cette dernière affirmation, comme bien d'autres, est très contestable et aurait à être sérieusement critiquée ; mais il reste qu'il y a beaucoup de bonnes choses dans ce travail : souci d'objectivité, finesse des analyses, prudence des conclusions, clarté de l'exposé. Un travail qui peut-être n'apporte pas de grandes nouveautés mais qui a le mérite de mettre au point, en langue française, des positions où la sagesse et le bon sens savent donner la main à une critique avertie. A la limite de la spécialisation, cet ouvrage peut éclairer un lecteur qui serait bien au courant des problèmes bibliques.

* *

3. Dom J. DUPONT. — **Les Sources du Livre des Actes.** Etat de la question. — In-8 de 168 p., 13,50 NF. — Paris, Desclée de Brouwer, 1960.

En 1950, Dom J. Dupont publiait un petit volume : *Les problèmes du livre des Actes d'après les travaux récents.* (Cf. *Ami* 1951, p. 369). Rapidement épuisé et introuvable, on attendait sa réédition, mais l'auteur préféra reprendre, en la développant, la partie de son travail consacrée aux sources des Actes. Il se propose de faire le point de l'état des recherches pour en favoriser de nouvelles. Une littérature exhaustive sur le sujet est si abondante qu'il est très difficile de se faire une idée de l'ensemble de la question si on n'est guidé par un maître dans le dédale des opinions. C'est ce qu'a eu la patience de faire Dom Dupont, en pensant à ses confrères professeurs d'Ecriture Sainte, obligés souvent d'élaborer des synthèses sans avoir la possibilité de faire un travail de première main.

Comme les deux ouvrages précédemment analysés, le livre commence avec une introduction de type « historique » retraçant les grandes étapes du développement de la critique des sources et posant ainsi le cadre de l'exposé qui suivra. En effet, les deux sections du livre suivent la double étape de la recherche : la première pratiquée par les anciennes écoles de critique littéraire s'efforce avant tout de dégager les sources mises en œuvre par Luc, d'en déterminer la nature, les limites, le caractère, les origines ; œuvre de dissection qui atteint sa forme la plus achevée avec Harnack (1911), mais qui le plus souvent n'évite pas l'écueil d'une « atomisation » de plus en plus poussée. La seconde étape, née de l'impasse même ou aboutissait la première méthode, porte son attention sur les petites unités qui, telles les pierres d'une mosaïque, composent l'ensemble, s'efforce d'en retrouver le genre littéraire, la préhistoire (origine et développement avant leur insertion dans des ensembles), les liens vitaux avec les situations et le milieu qui les conditionnent, etc. On reconnaît la méthode de l' « école des formes », dont les premiers travaux sur les Actes remontent au livre de Norden *Agnostos theos* (1913) et s'épanouissent dans le dernier commentaire de Hænchen (1956).

Nous ne saurions suivre l'A. dans l'analyse qu'il fait de ces deux grands courants de recherches, avec beaucoup de précisions dans le texte et les nombreuses notes qui témoignent de son érudition. Le seul inconvénient vient du cadre systématique adopté pour l'exposé, qui ne rend pas compte du développement vital de la recherche et qui l'oblige à des redites ou des retours en arrière. D'ailleurs l'A. en est conscient et s'en excuse.

Faute de pouvoir rendre compte de ce riche travail par un résumé vidé de toute vie, il semble préférable d'emprunter à l'A. quelques-unes des conclusions qu'il nous livre comme « impressions générales ».

1° Première impression négative : Aucune des sources utilisées par l'auteur des Actes n'a pu être définie d'une manière qui rencontre un large accord parmi les critiques.

2° Impression positive : « Tant d'efforts ne sont pas perdus. Ils ont mis en valeur les particularités de la composition du livre qui autorisent à penser que l'auteur ne l'a pas écrit d'un seul jet ». Une foule d'indices nous mettent sur la piste de sources préexistantes, qui, tels des maillons d'une chaîne brisée, ont laissé des témoins. « Ceci s'explique

par le travail littéraire de l'auteur : il ne se contente pas de transcrire ses sources, il recompose le texte en mettant partout son empreinte. » On peut même aller plus loin et dire que tout se passe comme si Luc était à l'origine non seulement de la rédaction, mais des sources sur lesquelles cette rédaction se base. On rejoint ainsi l'hypothèse du P. Benoît : une rédaction par paliers.

3° Pour les « *sections-nous* », le progrès important serait « la prise de conscience du fait que le « nous » doit trouver son explication au niveau de la rédaction, non à celui de la documentation qui a servi à composer l'ouvrage ». Quelle que soit d'ailleurs son origine, son emploi est clair : « l'auteur veut faire entendre qu'il a pris personnellement part aux événements qu'il rapporte ».

* *

4. A, PENNA. — **Saint Pierre.** (Traduit de l'Italien par E. Viale et Del Pozzo). — 478 p. — Paris, Alsatia, 1958.

Il manquait à l'édition catholique une monographie de qualité consacrée à l'apôtre Pierre, quelque chose dans le genre du *Saint Paul* de Holzner. Sans doute le sujet tentait-il peu les biographes à cause du caractère très fragmentaire des sources mises à leur disposition. Cependant il faut reconnaître que A. Penna, professeur à l'université du Latran et exégète bien connu, a tenté et pleinement réussi cette difficile entreprise. Dans un gros ouvrage, destiné à un large public, bien écrit et richement illustré, avec une flamme qu'anime une sympathie non dissimulée pour son héros, il nous propose un « Saint Pierre » qui est beaucoup plus qu'une biographie.

L'ouvrage comporte 3 parties : I. *Le disciple* retrace la carrière de Pierre, des premiers contacts avec Jésus au bord du Jourdain jusqu'aux lendemains de la résurrection. — II. *L'apôtre* suit le missionnaire, de la Pentecôte à son martyre romain. — III. *Le Maître*, nous trace les lignes maîtresses de sa catéchèse à partir de Marc, des Actes et surtout de *I*ª *Petri*. (La *II*ª *Petri.*, bien que tenue pour n'être pas de la plume de l'Apôtre est cependant discutée et analysée en détail).

Les textes canoniques servent de base à l'étude, et à travers eux c'est non seulement le visage de l'apôtre qui se dessine nettement, mais tout le contexte historique qui est ressuscité : ministère public de Jésus et premières communautés chrétiennes, le tout présenté sous l'angle de vision de Pierre. A partir d'une exégèse claire, solide, de textes qui s'appuient, se recoupent, s'éclairent, c'est tout un monde qui s'anime : milieu, événements, situations, personnages, et avec eux, on vit, on voit, on juge, on sent, on prend parti. Histoire profane, archéologie, auteurs anciens concourent à cette vaste reconstitution. Et fleurissant sur tant de travail, l'échappée théologique ou la méditation spirituelle, toujours dans une note juste et rapide, donne tout son poids, tout son sens au développement. (Ex. le sens de miracles de Jésus p. 37-38 ; la présence de Jésus apaisant la tempête, p. 39, etc.).

Certains points du travail retiennent l'attention. Par ex. l'exégèse du « *Tu es Petrus* », les rapports de Pierre et de Paul sagement équilibrés (p. 207 ss.) ; le problème « Pierre a-t-il abdiqué ? » où sont discutées pas à pas les positions de Cullmann : la sépulture de Pierre à Rome, éclairée par les dernières découvertes vaticanes. On ne peut que louer l'A. pour la sagesse et la prudence des positions prises dans des problèmes complexes et encore sans solutions certaines, ainsi que pour la discrétion avec laquelle il traite des périodes lacunaires qu'il ne cherche pas à combler par l'imagination (vg. les 3 jours de la Passion, Pierre à Antioche, etc.). Sur le séjour romain, il distingue soigneusement ce qui est historiquement prouvé (venue à Rome, martyre, sépulture), de ce qui est probable ou imparfaitement connu (durée et caractère de son ministère en cette ville), de ce qui enfin n'a pas ou très peu de probabilité (données des apocryphes).

A tant de mérites il faut joindre quelques critiques. D'abord, la manière un peu trop systématique dont l'A. évite les problèmes. Sans doute le niveau de l'ouvrage autorisait-il en partie cette marche rapide qui ne s'attarde pas à traiter ex professo les difficultés exégétiques ou historiques, mais dans un ouvrage de cette importance on pouvait s'attendre, malgré tout, à des prises de position plus nettes. Ex. vocation des disciples dans les deux traditions, johannique et synoptique ; Traditions diverses sur la résurrection : Jérusalem, Galilée. Une phrase de la p. 129 est typique : « Les faits (les apparitions) sont connus, même si l'exégète éprouve parfois de graves difficultés à les classer chronologiquement et à éliminer les contradictions apparentes. » Voir encore le cas du Concile de Jérusalem (p. 276 note). D'autre part le sens du texte est parfois tiré un peu vite : Sur le pouvoir des clés « le fameux texte qui a fait couler tant d'encre est limpide comme du cristal » (p. 69) ; mais on s'étonne qu'il ne soit pas étudié en parallèle avec les textes de Mt., XVIII, 8 et Jo., XX, 23, ni éclairé par Qumrân. L'A. voit dans la confession de Césarée une affirmation claire de la divinité de Jésus qui « a donc part d'une manière parfaite à la nature divine » (p. 67). L'identification de la fraction du pain à l'Eucharistie, est-elle bien sûre ? N'y a-t-il pas quelque chose de discutable dans la planification des divers discours de Pierre, dans les Actes ?

Tout ceci n'enlèvera rien au fruit que le lecteur pourra retirer d'un tel travail ; et Mgr Weber dans la préface déclare : « le lecteur puisera certainement une connaaissance plus grande du chef de l'Eglise primitive et aura pour sa personne un amour plus vif... Il en rejaillira quelque chose sur le Seigneur Jésus... et l'Eglise elle-même et son chef suprême qui continue, dans un monde agité, à mener la barque de Pierre à travers les orages et les tempêtes, en seront mieux compris. »

II. — SAINT PAUL

A) Généralités

5. **Supplément au Dictionnaire de la Bible.** (Fasc. 36 « Pastorales - Paul »). — Letouzey, 1961.

Ce dernier fascicule est à peu près exclusivement réservé aux questions pauliniennes. (Nous reviendrons dans un bulletin d'A. T. sur l'article « *Patriarches* » de M. Cazelles).

On y trouve inséré à sa place normale, lettre P, une longue étude du P. Spicq sur *Les Epîtres Pastorales.* Puis, sous la rubrique « *Paul* » une mise au point sur plusieurs épîtres. L'éditeur s'explique sur cette reprise :

« Ce Supplément ne prévoyait pas, à l'origine, la reprise des articles du *D. B.* consacrés aux épîtres de S. Paul. Mais les délais de publication se sont avérés plus longs qu'il n'était envisagé... Aussi la direction a pensé satisfaire les souscripteurs en traitant de ces épîtres dans un article général, tout en laissant à leur place alphabétique les épîtres dont les adresses (vg. *Romains*) ou les titres traditionnels (vg. *Pastorales*) appartenaient à des articles encore à paraître » (col. 156)

Nous présentons donc cette série de travaux pour y trouver les orientations de l'exégèse paulinienne actuelle.

* *

Les Epitres Pastorales, par le P. C. SPICQ, O. P. (col. 1-73).

L'A., qui a publié en 1947 dans la collection des « Etudes bibliques », un monumental commentaire sur les *Pastorales,* était à l'aise pour traiter ce sujet en joignant à ses recherches précédentes le fruit du dépouillement de nombreux travaux publiés depuis.

Les trois épîtres pastorales ont une unité vraie (style, doctrine, déclarations anti-hérétiques) ; elles portent bien leur nom puisqu'elles traitent des ministres de l'Eglise, de leurs fonctions et responsabilités. Par delà les destinataires particuliers, Timothée ou Tite, elles visent toutes les catégories de fidèles et peuvent s'inscrire dans le genre « lettres ouvertes », bien connu de la tradition littéraire païenne.

Quel est le type d'Eglise visé ici ? C'est essentiellement comme institution que Paul l'envisage. Sa nature est d'être une société religieuse et cultuelle, une « maison de Dieu » (I Tim., III, 15), à la fois sanctuaire et collectivité de croyants. Sa mission fait d'elle une société enseignante, « colonne et soutien de la vérité », avec toute une organisation pédagogique. Enfin la morale des pastorales est essentiellement celle de la pratique des œuvres de bienfaisance envers le prochain et nous montre l'Eglise comme société charitable.

• Organisation et hiérarchie. L'A. ne traite pas d'une manière exhaustive le problème de l'organisation hiérarchique aux origines de l'Eglise, mais l'envisage en rapport avec les problèmes dont traitent les Pastorales. On ne peut que louer la méthode qui s'attache, au-delà du vocabulaire mouvant et incertain, à analyser le contenu des réalités qu'il paraît recouvrir. C'est ainsi que tous les mots-clé sont interrogés, avec une place de choix réservée à « diacre », « presbytre », « épiscope ». On ne peut résumer une analyse aussi fouillée et aussi nuancée ; donnons quelques passages ayant valeur de conclusion.

« Aucun écrit du N. T. ne présente un tableau aussi complet de la hiérarchie locale... la pérennité de ces offices est assurée... Mais tout en témoignant d'un progrès de l'organisation ecclésiastique, les pastorales sont encore très proches des origines de l'Eglise... La structure de l'Eglise y est judéo-chrétienne, mais revêtue d'un manteau grec » (col. 23).

Ici le P. étudie ce milieu qui a modelé les communautés chrétiennes et spécialement les influences qumraniennes :

« Ce qu'il y a de sûr, c'est que le rôle administratif et doctrinal des anciens dans les pastorales, notamment les activités en corps constitué du « presbyterium », trouve son répondant dans la hiérarchie qumrânienne... le « *meqabber* » (épiscope ?) faisant figure de président et de chef responsable » (col. 25).

Sur le problème de la corrélation entre les deux termes hiérarchiques : épiscope-presbytre l'A. s'interroge longuement.

« L'épiscope n'est-il qu'un presbytre analogue aux autres et désigné par sa fonction comme d'autres sont dits pasteurs, docteurs, présidents, ou est-il un ministre aussi distinct des « prêtres » que l'étaient jadis les lévites et que le sont alors les diacres ? » (col. 26).

Après avoir pesé les opinions divergentes, l'A. penche pour une hiérarchie à deux degrés et en donne ses raisons.

Dans ces épîtres une large place est tenue par les *Hérésies* et mouvements hétérodoxes. Après avoir dressé un diagnostic de ces tendances diverses, l'A. conclut à « une mentalité et des tendances plus qu'à des hérésies caractérisées ». Quant aux spéculations dangereuses sur les « mythes et généalogies », etc., elles sont le fait « de juifs convertis au christianisme, mais familiarisés avec l'art et les méthodes des rhéteurs sophistes-philosophes, professant un syncrétisme mortel pour la foi » (col. 37). Face à ces dangers, la responsabilité des ministres est double : maintenir l'intégrité de la doctrine, les combattre.

Dégageant l'apport doctrinal original des Pastorales, l'A. souligne surtout l'accent placé sur la divinité du Christ (*Theos* et *Sôter*) en même temps que sur son humanité (« *apparuit benignitas et humanitas* »), et « la silhouette caractéristique » du chrétien, humanité concrète travaillée par la grâce.

L'*authenticité* des Pastorales reste l'objet de combats constants. Après avoir présenté les objections : difficulté de replacer les données biographiques dans le cadre de vie de l'Apôtre, doctrine trop ferme pour être datée d'avant 70 (surtout pour l'organisation ecclésiastique), polémique anti-hérétique, théologie avec ses accents nouveaux, l'auteur prend position :

« Le vrai problème des Pastorales est celui de l'hellénisation du message chrétien... Il est avéré que les Pastorales ne contiennent aucune innovation doctrinale, mais que leur substrat juif et rabbinique est prépondérant. Une seule explication semble rendre compte de la fusion originale des éléments judéo-chrétiens et grecs des Pastorales : la pensée est de Paul, mais la traduction hellénistique... Jusque là le christianisme avait élaboré sa théologie en fonction du judaïsme et selon la terminologie de l'A. T.... S'insérant dans un monde nouveau

de culture, il était devenu urgent de penser la foi nouvelle sous une lumière et en des termes accessibles à la mentalité grecque » (col. 58).

Les difficultés du vocabulaire sont attribuables à un secrétaire dont il convient de respecter l'anonymat (col. 64).

Le découpage de ces épîtres en une marquetterie de fragments (billette-théorie) relève d'une méthode où les impressions personnelles et l'arbitraire ont plus de place que les critères objectifs. Il faut maintenir leur intégrité.

La similitude de contenu des trois lettres, oblige à n'en pas séparer la rédaction par plus de quelques mois, voire quelques semaines. La date de 66-67 conviendrait bien, alors que Paul se trouvait en Grèce ou en Macédoine.

* *

Epître aux Colossiens, par le P. BENOIT, O. P. (col. 156-170).

Lieu et date. Paul est prisonnier, c'est certain lorsqu'il écrit l'épître aux Colossiens. Où ? Tout bien pesé, le P. rejette Ephèse (la différence trop grande de style et de fond oblige à séparer Col. des grandes épîtres), Césarée, et établit solidement qu'il faut tenir l'opinion traditionnelle de Rome, 1re captivité, 62-63.

L'erreur colossienne sous-jacente à toute l'épître est délicate à déterminer. Après en avoir étudié les caractères : observances juives, culte des anges, notion de plérôme, l'A. réagit contre cette erreur de méthode qui voudrait par extrapolation retrouver à cette époque les caractères d'une gnose qui ne fut clairement formée qu'au IIe siècle seulement. Disons plutôt qu'il s'agirait à Colosses, « d'une tendance judaïsante quelque peu ésotérique, que rien n'autorise à regarder comme proprement gnostique et à laquelle il manque d'ailleurs les traits essentiels de cette hérésie ».

Le milieu constitué par ces régions phrygiennes est typiquement juif, mais coloré de traits qui semblent l'apparenter aux sectes de type essénien. Après Lightfoot, qui en avait eu une première intuition (1875), le P. souligne les traits communs aux deux tendances : même attachement excessif à la Loi mosaïque, même ascétisme alimentaire, mêmes spéculations sur l'angélologie au service d'un dualisme très poussé, etc. Quand on constate, d'autre part, l'influence qumrânienne certaine sur les écrits johanniques dont on sait les attaches avec les milieux d'Asie Mineure, il semble qu'on puisse affirmer la présence dans la région d'Ephèse d'un milieu juif apparenté à l'essénisme dont les milieux pauliniens ont subi l'influence, soit par osmose, soit par réaction. On peut alors être plus attentif à des textes comme Act., XVIII, 24 - XIX, 7, où l'on voit un Apollos, originaire d'Alexandrie, apporter à Ephèse un christianisme incomplet, ne dépassant pas Jean - Baptiste et issu des groupes esséniens.

La doctrine de Col. présente bien des aspects nouveaux. Dans cette épître occasionnelle, « Paul fait face à un danger précis ; ce n'est pas un traité de théologie, mais une réponse vivante où il se place sur le terrain de ses adversaires, repense et enrichit, en fonction de leur point de vue, sa représentation de l'évangile du salut. » Le thème central est la suprématie cosmique du Christ sur toutes les puissances célestes, suprématie au sens de priorité et de primauté, affirmée aux deux étapes de l'histoire du salut : la création et la recréation. Au premier stade, les puissances avaient eu un rôle à jouer : elles présidaient entre autres à la Loi, tenant l'homme en tutelle par les observances, et entraînant en conséquence le péché et la mort. Ce rôle, depuis le Christ, est aboli ; elles sont dépossédées ; il ne faut pas y revenir comme le font les Colossiens.

Ce qui fonde la suprématie du Christ, c'est la résidence en lui du Plérôme, c'est-à-dire de cette plénitude cosmique, qui est non seulement la divinité, mais l'assomption, par l'intermédiaire de son corps, de tout le cosmos. Cet horizon cosmique n'est qu'un cadre auquel Paul consent, mais son regard reste fixé sur le Christ. De ce fait, l'aspect collectif du salut est plus accentué. Relief nouveau donné au corps du Christ qui apparaît avec une personnalité plus forte ; meilleure distinction du Corps-Eglise (qui se construit sur terre) du Christ-tête : passage du thème tête (autorité) au thème tête (vivification). Ainsi l'Eglise apparaît comme un organisme vivant qui développe sa propre structure, non séparé mais distinct du Christ. Progrès également et approfondissement du thème « Mystère du Christ », que Paul ici contemple avec émerveillement dans son plein épanouissement et dont il distingue les corollaires : l'appel des gentils et sa propre mission auprès d'eux. Enfin l'eschatologie est de plus en plus « réalisée » : le présent renferme déjà tout l'essentiel du salut, même s'il lui reste encore à être manifesté.

Pour l'authenticité et l'intégrité de l'épître, le revirement de la critique est très net : maintenant « on compte sur les doigts ceux qui la refusent totalement à Paul ». (Cependant, opinion contraire de Bultmann et ses disciples : Käsemann, Bornkamm). Le refus de ces derniers continue à s'appuyer sur la nature de l'hérésie combattue qu'ils identifient à la gnose du IIe s., le caractère très évolué de la doctrine (mais cette évolution apparaît comme normale et homogène, tous les thèmes « nouveaux » trouvant déjà leurs racines dans les premières épîtres), les « hapax » (commandés par le sujet nouveau). Le P. Benoît pense que Paul, vieux et prisonnier, a pu faire écrire par une autre main, ce qui expliquerait le style nouveau « d'une ampleur nouvelle qui ne manque pas de lourdeurs et d'embarras ». Disons qu'il y a deux Paul : le discuteur, celui qui use de la diatribe stoïcienne, vif, rapide, et le contemplatif qui déroule la trame de ses réflexions intérieures comme on débrouille le fil d'un écheveau, et ce dernier est celui de Colossiens.

L'A. ne trouve aucune raison de rejeter une partie de l'épître. Certes le passage christologique I, 15-20, pourrait bien être un emprunt à une pièce plus ancienne, un hymne liturgique par exemple (sans pour autant le faire dériver comme Käsemann d'un hymne gnostique), mais les raisons de le détacher de son contexte ne s'imposent pas, et jusqu'à plus ample informé, il vaut mieux le tenir comme venant de Paul lui-même.

Epître aux Corinthiens, par A. FEUILLET (col. 170-195).

Je ne m'arrêterai pas longuement à l'analyse du travail de M. Feuillet sur les deux épîtres aux Corinthiens parce que les problèmes posés sont moins difficiles, en ce sens que les solutions rallient plus aisément un assez large consensus des critiques. L'apport d'une bonne mise au point comme celle de l'A. apparaîtra, de ce fait, comme moins originale, mais plus classique.

La bibliographie est bonne. Bien documenté l'A. nous livre une interprétation solidement établie des passages où l'on peut hésiter. On notera son souci de rattacher la pensée de Paul à la tradition synoptique. Mais a-t-il pleinement réalisé le programme qu'il proposait ?

« Plutôt que de nous astreindre à suivre le texte pas à pas, ce qui nous amènerait à n'en donner qu'une paraphrase fastidieuse, nous préférons en proposer ici une étude « *per summa capita* » qui s'efforcera d'indiquer les principaux problèmes... ainsi que de synthétiser les riches enseignements que l'épître nous apporte. »

« Per summa capita », oui ; mais l'analyse est bien rapide. « Indiquer les problèmes », oui encore ; mais on aurait pu souhaiter plus que des indications. Heureusement nombre de rubriques renvoient à d'autres titres et articles du Dictionnaire : « Sagesse », « Charismes », « Idolothytes », etc. Pourtant n'y avait-il pas des problèmes propres à ces épîtres et à cette église de Corinthe, sur lesquels on aurait aimé trouver des synthèses plus explicites que de rapides résumés ; par exemple au sujet de la crise corinthienne, des courants hétérodoxes qui s'y font jour, des adversaires de Paul, des difficultés disciplinaires, etc. ?

Cette brièveté tient peut-être tout simplement aux limites qui ont été imposées à l'auteur par l'édition ; mais alors il serait souhaitable qu'on publie un programme suffisamment détaillé des articles en préparation qui permette de savoir où certaines questions seront reprises et traitées, et qu'on prévoie des Tables générales qui seront indispensables pour une bonne utilisation du Dictionnaire et de son Supplément.

* *

Epître aux Ephésiens, par P. BENOIT, O. P. (col. 196-210).

Une première difficulté propre à cette épître est de connaître ses destinataires. On sait les données du problème : alors que Paul est un familier des chrétiens d'Ephèse où il a longuement séjourné, le contenu de la lettre suppose qu'il ne les connaît pas (I, 5 ; III, 21 ; IV, 21) et le ton reste impersonnel. D'autre part, les variations de la tradition textuelle font supposer un texte remanié. Aux deux interprétations courantes : lettre adressée aux Laodicéens (mot qui aurait été biffé et remplacé quand cette église reçut le blâme d'Apoc., III, 14) et lettre circulaire où un blanc aurait été laissé pour pouvoir y insérer le nom de l'église particulière, le P. préfère une hypothèse personnelle dont il reconnaît qu'elle suppose « une cascade de corrections qui n'est pas sans invraisemblance » : le texte primitif comportait seulement « aux saints et aux croyants dans le Christ ».

Eph. ne livre aucune indication positive quant à sa date de rédaction, mais ses affinités avec Col. doivent la faire rapprocher de celle-ci, au cours de la première captivité romaine, 62-63. Alerté par Epaphras, Paul compose une réfutation de la « gnose » qui lui fait « repenser le salut du Christ dans un horizon cosmique » et il met cette synthèse à la disposition de toutes les églises. Ce n'est pas une réfutation polémique et de détail comme dans Col., mais un exposé serein plus développé, plus systématique, de vues nouvelles sur le mystère du Christ.

La doctrine de cette épître se caractérise par un certain nombre de points de vue nouveaux :

— Paul ne range plus les Principautés et Puissances cosmiques parmi les forces neutres dont on pouvait faire seulement un mauvais usage. (Col. les voyait créées par Dieu, rachetées et réconciliées dans le Christ). Ici, ce sont des forces ténébreuses travaillant sous les ordres du diable. (Thème qumrânien).

— L'idée centrale est nouvelle, au moins par son insistance : salut collectif de l'humanité dans le Christ. Paul ne traite plus un problème particulier : parousie, Sagesse, etc., le Christ est établi et contemplé dans son élévation céleste ; l'Eglise, groupe des sauvés, se multiplie, envahit toute la terre et s'organise comme corps. D'où nouvelle manière de penser le problème juifs-païens. Ce qui en II Cor., XII, 7 était comme une écharde dans sa chair, qu'il traitait ex professo et résolvait dans le sens d'un retour final en Rom., IX-XI, il le contemple ici comme répondant à un plan divin où juifs et païens répondent à deux étapes du salut, trouvant leur unité dans le Christ qui de ces deux peuples ne fait plus qu'un homme nouveau (II, 15). D'où également sa nouvelle présentation du Corps du Christ.

Certes, cette réalité n'a jamais été pour Paul la pure métaphore du corps social, mais la véritable expansion eschatologique du corps individuel du Christ se dilatant aux dimensions de l'Eglise. Ici, le thème avance dans la voie de la personnification : distinction tête-corps plus affirmée, individualité de l'Eglise mieux marquée (épouse du Christ). Dilatée aux cadres mêmes du cosmos, cette Eglise n'est plus seulement corps, mais « Plérôme » du Christ (I, 23), « c'est-à-dire que par delà les chrétiens qui sont le corps proprement dit, elle assume en quelque sorte toutes les forces de la création régénérée où se répandent les énergies du Christ ressuscité qui remplit l'univers. »

Enfin cet épanouissement total du dessein de salut de Dieu est présenté comme le Mystère.

La majorité des critiques libéraux rejettent encore l'*Authenticité* de cette épître, bien qu'un certain revirement se dessine. Dans une étude très minutieuse, l'A. examine les motifs qui sont à l'origine de ces doutes : christologie trop évoluée, langue trop chargée et insolite, curieuses relations littéraire avec les autres épîtres, avec Col. en particulier. Relevons seulement deux traits plus importants :

— Les rapprochement avec la *I*ª *Petri* relèveraient d'une source commune qui pourrait bien être une catéchèse baptismale, répandue sous di-

verses formes, ce qui indiquerait que l'influence communautaire du milieu liturgique serait forte.

— L'affinité avec Col. que Dibelius regarde comme « une objection fatale à l'authenticité » pose un problème plus complexe. On ne peut le résoudre en pensant simplement à un développement, à une surcharge de Col. dans Eph. Il y a interréaction d'une épître sur l'autre : les deux épîtres ont dû être en même temps sur le chantier. De plus certains passages révèlent un travail de démarquage peut-être conscient mais gauche (ex. Col., I, 24-29 et Eph., III, 1-13). Il paraît impossible d'attribuer à Paul « cette laborieuse imitation et les inconséquences qui l'accompagnent » : le zèle appliqué de quelque disciple a fait cela.

Cependant, « il est impossible de refuser à Paul une épître aussi puissante dont la doctrine porte l'empreinte de son génie et couronne son œuvre ». Pour sortir de l'impasse, le P. ne voit d'autre moyen que de supposer l'intervention d'un secrétaire qui n'est pas un simple copiste. Pour Eph., Paul aura donné toute la doctrine, dicté lui-même quelques passages, mais laissé à un autre le soin de la rédaction finale. Cependant, même si elle n'a pas reçu de l'apôtre sa forme dernière, « elle n'en est pas moins son œuvre... où s'épanouit et se synthétise toute sa pensée ».

* *

Epître aux Galates, par A. VIARD, O. P. (col. 211-227).

La question d'authenticité ne se pose guère pour cette épître. « On peut dire que Gal. est unanimement reconnue comme l'œuvre de saint Paul » (col. 212).

Après une analyse rapide l'A. traite clairement la question si controversée des destinataires : Galates du sud ? Galates du nord ? Après une mise en parallèle des arguments respectifs des deux thèses, il donne sa préférence à ceux du Nord (Eglises évangélisées seulement au cours du second voyage), mais note que « tout ce débat est somme toute assez secondaire. Le seul point vraiment important est que l'on ne soit pas obligé de séparer dans le temps l'épître aux Galates des épîtres aux Corinthiens et de l'épître aux Romains » (col. 220). Cette prise de position entraîne la fixation de la date : avant Romains (avant I Cor. ?) Paul est encore à Ephèse (57) déjà en route vers Corinthe, ou même peut-être arrivé en cette ville.

Manifestement Galates s'oppose à la propagande des judaïsants. Ceux-ci ne sont pas forcément des juifs circoncis, mais peut-être des païens accédant au christianisme et découvrant la Loi. De toute manière, ils mettent en doute le caractère authentique de l'évangile de Paul, en prétendant qu'il est en opposition avec l'Eglise-mère de Jérusalem. Ils affirment la nécessité de la pratique, sinon de toute la Loi, du moins de la circoncision, pour le salut.

Un développement spécial est réservé à l'apostolat de Paul. L'apôtre, en réponse dresse un tableau de sa vie, expose ses enracinements dans le judaïsme et ses relations avec Jérusalem où il témoigne à la fois de son indépendance et du souci de se trouver en accord foncier.

Un dernier paragraphe fait la synthèse succincte des grandes lignes de la doctrine de Galates.

N. B. — Le fascicule n° 36 ne contenant que le début de l'article du P. Spicq sur *l'Epître aux Hébreux*, ce travail sera recensé dans un bulletin ultérieur.

* *

6. **Sacra Pagina** « Miscellanea biblica ». — 2 vol. (22,5 × 16,5), 580 et 486 p., 7,80 NF. — Paris, Gabalda, 1960.

Ces volumes donnent les Actes du Congrès international des sciences bibliques, tenu à Louvain en 1958. On y trouve une section importante réservée au *Livre des Actes* et aux questions pauliniennes. Nous nous limitons à un très bref compte rendu.

— A. KERRIGEN dégage le « *Sens plénier de Joël*, III, 1-5 dans Act., II, 14-36 » et montre comment ce texte si important sur l'annonce de l'effusion universelle de l'Esprit aux temps eschatologiques n'a pas eu son accomplissement dans l'économie ancienne, n'a pas été exploité par la théologie de Qumrân en dépit du rôle capital joué par l'Esprit au sein de la secte, et ne trouve son plein accomplissement que dans l'événement de la Pentecôte qui réalise les trois points affirmés dans le texte : glossolalie, défaite des puissances hostiles, salut actuel comportant un achèvement encore à venir.

— Dans « *le Titre de* Παῖς Θεοῦ dans les Actes des Apôtres », J. E. MÉNARD dégage la grande originalité du livre des Actes qui est de faire de l'appellation Παῖς Θεοῦ non plus seulement un titre du « prophète », comme c'était le cas dans les synoptiques, mais un titre messianique. Les deux grandes figures des temps messianiques, le prophète et le Fils de l'homme, sont réunies dans l'unique personne du « serviteur souffrant ». Cette originalité en entraîne une autre :

« tout comme le fils de l'homme était une représentation des saints du Très-Haut avec lesquels le Christ s'identifie maintenant, ainsi le Παῖς Θεοῦ est-il une « personne morale », une image de toute la nation d'Israël et de son futur représentant qui devait en lui-même incarner la mission du peuple élu de souffrir pour la rédemption du monde. Les Actes en identifiant le Christ au Serviteur souffrant, préparent la voie à la doctrine de S. Paul sur l'Eglise et les chrétiens participant tout ensemble à la gloire et aux souffrances de leur commun chef » (p. 321).

— José Gonzalez RUIZ étudie le « *Sens communautaire et ecclésial de quelques substantifs abstraits chez S. Paul* » (*Agapè, Pistis, Teleiotès, Klèsis*).

— Pour LYONNET, « *La notion de Justice de Dieu* en Rom., III, 5 et l'exégèse paulinienne du *Miserere* », l'interprétation paulinienne de la proclamation de la justice de Dieu dans le *Miserere* s'insère dans une tradition bien établie, la tradition juive qui donne à la confession de David le sens qu'elle donnait et donne encore aux « confessions de péchés ». « Que le châtiment soit mérité, cela va de soi. En « justifiant Dieu », le pénitent, au-delà de cet acte d'humilité, prononce un véritable acte de foi. L'infidélité de l'homme ne saurait annuler la fidélité de Dieu. Aussi n'a-t-on pas eu tort d'écrire à ce propos que ce que le péché de

l'homme fait d'abord resplendir, c'est « non pas l'exactitude d'un juge, mais l'exactitude, c'est-à-dire la fidélité d'un Dieu d'Amour dans la réalisation de ses promesses de salut » (p. 356).

Le travail de K. H. SCHELKLÉ, « *Eschatologie biblique et patristique* de Rom., XIII, 11 - 12 », montre, à partir des commentaires patristiques de ce texte, comment les Pères des premiers siècles ont compris cette proximité de l'événement dont parle Paul, et fondé leurs exhortations morales.

— L. CERFAUX, « *L'Influence des Mystères sur les Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens* » montre comment, dans le passé, l'exégèse traditionnelle a peut-être rejeté trop massivement la possibilité de toute influence des « mystères » païens sur la pensée de Paul et il a « l'audace de reposer le problème d'une certaine influence sur le vocabulaire qui atteindrait par celui-ci l'écorce de la pensée paulinienne » (p. 379). Etant donné le milieu où Paul portait l'Evangile, milieu tout pénétré du syncrétisme des religions à mystère, « il serait assez normal que l'apôtre, afin d'enlever à ses chrétiens la tentation de s'affilier à ces mouvements, ...ait présenté le christianisme comme une sorte de « mystère » par excellence, dépassant infiniment tout ce que le syncrétisme pouvait offrir à ses adeptes ». L'A. montre bien que derrière cette adaptation qui est surtout un vêtement, la pensée de Paul tire d'ailleurs son originalité et est tout autre chose qu'une « gnose ».

— Béda RIGAUX, « *Vocabulaire chrétien antérieur à la I^{re} aux Thessaloniciens* », à propos de divers thèmes théologiques : Dieu, christologie, eschatologie, activité apostolique, parénèse, dresse un inventaire rigoureux du vocabulaire par lequel Paul rattache sa pensée à celle des premières communautés chrétiennes antérieures.

— Stanislas LACH, « *Les ordonnances du culte israélite dans la lettre aux Hébreux* », examine les soi-disant divergences entre certains textes de Hébr., concernant le culte (VII, 27, fonction du Grand Prêtre comme sacrificateur, IX, 4*b*, déposition des souvenirs dans l'arche, IX, 4*a*, emplacement de l'autel des parfums) et les textes parallèles du Pentateuque.

— P. BLÆSER, « *L'Esprit qui vivifie* », contribution à la recherche des sources de la théologie paulinienne », dégage les vrais enracinements de cette notion, non dans l'hellénisme mais dans l'A. T. et le bas-judaïsme.

* *

7. **Littérature et Théologie Pauliniennes.** (Recherches bibliques, T. V). — In-8, 240 p., 15 NF. — Paris, Desclée de Br., 1960.

Les « Journées Bibliques » de Louvain en 1958 avaient pour thème *Saint Paul*. Un volume réunit les conférences qui y furent prononcées et fournit à un public déjà spécialisé de bonnes monographies à la pointe de la recherche exégétique ; qu'on en juge par l'analyse sommaire qui suit.

— B. RIGAUX : « *L'interprétation du paulinisme dans l'exégèse récente* » (p. 17-46) dégage les positions actuelles de l'exégèse en montrant comment elle ne s'inféode plus guère aux grandes écoles classiques (Tubingue, libérale, religioniste ou eschatologiste) mais, plus éclectique, travaille sur les apports valables de la critique passée, et comment, de quelque confession qu'elle soit, elle doit, au-delà d'un historicisme condamné et d'une interprétation philosophique ou ecclésiale dont le bien fondé n'est pas toujours assuré, trouver une route, déjà commencée par ces diverses écoles, mais qu'elle doit dépasser.

— H. RIESENFELD, en étudiant « *Le langage parabolique dans les épîtres de S. Paul* » (p. 47-59) découvre que l'apôtre connaissait quelques-unes des paraboles de Jésus et présupposait chez ses lecteurs une même connaissance.

— Mgr CERFAUX dans son étude « *En faveur de l'authenticité des épîtres de la captivité* » (p. 60-71) met en lumière l'homogénéité doctrinale qui unit celles-ci aux grandes épîtres, soit sur le thème central : « mystère » (révélation, connaissance, sagesse) soit sur les thèmes satellites (Eglise, résurrection, corps du Christ). Ceci excluant l'hypothèse d'un « sosie intellectuel » comme auteur de ces épîtres.

— J. CAMBIER, avec « *Connaissance charnelle et spirituelle du Christ dans II Cor.*, V, 16 » (p. 72-92), prend position dans l'exégèse de ce passage controversé et démontre que Paul y entend rejeter non une connaissance du Jésus de l'histoire (connaissance de Jésus dans sa chair) mais une connaissance charnelle, c'est-à-dire purement humaine voire hostile, celle qu'il eut de Jésus avant sa conversion.

— C. A. ROOD se livre à une minutieuse enquête sur la qualification du « *Christ* comme Δυναμις Θεοῦ. Ce terme qui a des résonances païennes s'enracine avant tout dans un vocabulaire d'A. T. et du bas-judaïsme, où il désigne le Dieu personnel qui s'engage dans l'histoire.

— W. VAN UNNICK expose « *La conception paulinienne de la Nouvelle Alliance* » (p. 109-126). Paul reprend à l'A. T. une notion d'importance pour en faire un thème majeur de sa théologie. Gardant foi aux anciennes promesses qu'il sait irrévocables, il les voit étendues aux païens par cette Nouvelle Alliance que Jésus a scellée dans son sang et dont il est devenu le serviteur.

— H. SCHLIER dévoile les divers aspects de « *La notion paulinienne de la Parole de Dieu* » (p. 127-147), établie par Révélation aux hommes du Mystère, communiquée spécialement à Paul qui en est constitué apôtre ; elle actualise l'événement salvifique, se transmet par la parole ministérielle de l'Eglise qui la garde, la déploie, la façonne.

— Au terme d'une enquête très poussée sur « *Le Mystère dans la théologie paulinienne et ses parallèles qumraniens* », J. COPPENS montre que Paul élabora d'une manière progressive sa doctrine du Mystère et souligne que ce n'est pas l'appel des Gentils qui constitue l'objet premier de ce mystère. En appendice, il tente une explication de II Thes., II, 7, en interprétant le ℣. 7*b* de la venue du Christ (non de l'avènement de l'Impie) et en voyant dans « l'obstacle » l'homme d'iniquité et la grande apostasie.

— Le R. P. Lyonnet : « *Justification, Jugement, Rédemption, principalement dans l'épître aux Romains* » montre la distinction à opérer dans la pensée de Paul entre justification et salut : le salut est un jugement qui n'est pas anticipé dans la justification et la justification ne s'exerce pas par un jugement. Ainsi se trouve écartée la notion de justification au sens de fiction juridique.

— J. Havet, dans « *La doctrine paulinienne du Corps du Christ, essai de mise au point* », reprend le débat qui opposa le P. Zapelena (art. de « Verbum Domini ») à Mgr Cerfaux en montrant comment un théologien systématique peut profondément se méprendre sur le sens à donner aux travaux d'un exégète.

— M. Testuz a redécouvert le texte original de « *La correspondance apocryphe de S. Paul et des Corinthiens* ». Ayant ses origines dans les milieux gnostiques de la fin du IIe siècle elle est un bon exemple des avatars qu'ont eu à subir les textes pauliniens et de l'utilisation qu'en ont faite certains milieux hétérodoxes.

— Une longue expérience du professorat a appris à H. Van den Bussche « *Comment enseigner Saint Paul au séminaire* ». Redonner au témoignage de Paul un minimum de cadre par sa vie, aller surtout au texte par une « lectio continuata », garder à chaque épître son individualité, s'arrêter aux passages essentiels par une étude plus approfondie, enfin, si possible, brosser en finale une synthèse de la théologie paulinienne.

* *

B) Commentaires

8. S. ZEDDA. — **Prima Lettura di San Paolo.** — Vol. I. **Introduzione, lettere della prigionia.** — Vol. II. **Lettere ai Tes., Ia Cor., Gal., Rom.** — 2 vol. in-8. — Technogr. Turin, 1957.

L'*Ami* a rendu compte de la 1re édition du 1er volume du P. Zedda (1957, p. 626-28). Le sérieux du travail qu'on y soulignait a justifié la faveur que rencontra ce volume auprès des séminaristes et des prêtres italiens. La seconde édition a peu changé : la bibliographie a été mise à jour, la vie de S. Paul, relatée seulement jusqu'à la fin du 2e voyage, a été achevée ; l'excursus sur le Corps du Christ est remanié en fonction de travaux récents.

Le 2e volume est réalisé dans le même esprit, mais plus soigneusement encore, surtout par la qualité des excursus. On regrettera évidemment que le P. n'ait pu fournir à l'édition une étude qui suive l'ordre de parution chronologique des épîtres : au 1er volume, l'épître aux Hébreux était étudiée en tête et ici on voit la Ire aux Corinthiens isolée de la IIe. La rapide paraphrase qui suit pour chaque section le résumé de la pensée de Paul est claire, précise et va droit au sens le meilleur que l'A. nous propose, rejetant dans des notes très documentées les études et travaux particuliers. Une information très sûre, très étendue sous-tend ce travail qui peut paraître un peu court au premier abord, mais qui se révèle très solide.

Ce sont surtout les « excursus » qu'il faut louer. On en compte 5 : La parousie (p. 18-29) ; l'adversaire et l'obstacle (p. 39-43) ; l'Eucharistie (p. 148-165) ; la justification par la foi (p. 231-248) ; l'adoption des fils de Dieu (p. 279-282). Les problèmes traités y sont repris en profondeur et avec méthode, par exemple le plan de « l'eucharistie dans S. Paul » donnera une idée du genre employé · positions récentes de la critique ; analyse littéraire des textes, leur authenticité ; l'Eucharistie dans la communauté des Actes ; exégèse de détail de I Cor. x, 16-22 et I Cor., XI, 17-34 ; la théologie eucharistique de Paul (présence réelle, caractère sacrificiel et eschatologique). Parfois les positions sont un peu trop dominées par un souci apologétique, par ex. pour la Parousie où le principe qui commande la recherche semble être de « sauvegarder l'infaillibilité de l'apôtre et l'inerrance biblique » et où après de bonnes remarques sur les textes l'A. cède à des solutions trop faciles sur l'idée que les premiers chrétiens et Paul se faisaient de la proximité de la Parousie.

Le rapide contact que nous avons pris avec ce travail de valeur nous fait augurer qu'il sera accueilli avec faveur et avec fruit dans les milieux de langue italienne.

* *

9. R. P. J. CANTINAT. — **Les Epitres de saint Paul expliquées.** — In-16, 240 p., 9,90 NF. — Paris, Gabalda, 1960.

Le titre prometteur, un peu à la manière du « grec sans larmes », fait impression. Certes la présentation est excellente ; la bibliographie également. Soit au début d'une manière générale, soit en tête de chaque épître, on y trouve non seulement les « classiques » sur la question, mais les références précises à de nombreux articles de revues très précieux pour un travail plus poussé.

Pénétrant plus avant, le contenu est décevant ! Les deux premiers chapitres donnent vraiment des « généralités sur S. Paul » : sa vie, ses épîtres, sa personnalité (10 p.).

Le corps de l'ouvrage reprend séparément, dans l'ordre chronologique, chacune des épîtres, Hébreux y compris. Après une très brève introduction, la section qualifiée « analyse » se borne à une division en paragraphes comportant des titres marquant l'articulation du texte, suivie d'une paraphrase rapide qui s'efforce de dégager le mouvement de la pensée et posant, ici et là, une interprétation précise.

Le meilleur serait constitué par les sections « doctrine », dans lesquelles l'auteur dégage le contenu des textes. Malheureusement le travail est trop analytique par le moule étroit dans lequel il se coule à peu près uniformément : Dieu, le Christ, le chrétien. A aucun moment on ne peut donc prendre conscience de l'ensemble de la pensée paulinienne sur un sujet.

L'ouvrage ne comporte pas de traduction du texte ; l'auteur renvoie aux traductions « qui ne manquent pas ». Ses préférences vont à la Bible de Jérusalem et à ses notes. Mais expérience faite, comme le texte et les notes de cette Bible auxquels

l'auteur renvoie et qu'il suppose entre les mains du lecteur se révèlent infiniment plus riches que son propre texte, on peut, à la limite, se demander si le P. Cantinat par ses « explications » ne sape pas son propre travail.

* *

10. J. HUBY. — **Saint Paul. Epître aux Romains.** (Col. « Verbum salutis »). Nouv. édition par le P. S. LYONNET. — In-8, 644 p. — Paris, Beauchesne, 1957.

Ce commentaire de l'Epître aux Romains était assurément un des bons volumes de cette collection. Un critique indépendant, M. Goguel, disait « son admiration pour la manière dont l'auteur s'était acquitté d'une tâche délicate en évitant à la fois deux écueils opposés, la superficialité d'une exégèse banalement édifiante et l'aridité d'une présentation trop technique. » On souhaitait la réédition de ce bon instrument de travail ; nul n'était plus qualifié que le P. Lyonnet, spécialiste de saint Paul et tout particulièrement de l'épître aux Romains, pour faire cette remise à jour. Cependant pour sauvegarder la pensée du maître, il s'est décidé à « reproduire sans changement le texte même du P. Huby, et à présenter en appendice une série de notes destinées soit à compléter les indications bibliographiques, soit à suggérer une explication différente » (Avant-propos).

Nous ne dirons rien du commentaire du Père Huby qui demeure inchangé, pour nous limiter à l'apport du P. Lyonnet. Cet appendice de 133 pages constitue un complément exégétique et théologique de première importance.

Il comporte 3 parties : 1° Il traite des ch. XV-XVI et de la doxologie finale et conclut à l'authenticité paulinienne de ce morceau déjà contesté par Marcion, au 2e siècle.

2° En 37 pages, il reprend à fond l'interprétation de Rom., V, 12-14. On connaît l'importance de ce passage à cause des affirmations qu'il contient sur le péché originel. Ce point particulier a fait depuis plusieurs années l'objet de divers travaux que l'on trouve sous la plume du Père soit dans *Quæstiones in epistolam ad Romanos* (Rome, 1955 et 1956), soit dans *Rev. de Sc. Rel.* (1956, p. 63-84), soit, en écho affaibli, dans les notes de la Bible de Jérusalem. L'explication nouvelle qu'il apporte a été exposée longuement dans l'*Ami* 1957, p. 629.

3° Les « Notes au commentaire du P. Huby », complètent le commentaire en le suivant pas à pas : bibliographie, philologie, histoire, théologie, se mêlent et font de ces notes un nouveau commentaire, au moins sur les points les plus importants tels : le rôle du Christ comme propitiation (p. 576), Abraham, type de la justification (p. 582), le sens du mot Loi (p. 599), les liens des ch. IX-XI avec le reste de l'épître, l'argumentation scripturaire de Paul en Rom., X, 6-8 (p. 625), etc. On y découvre aisément deux traits caractéristiques d'une méthode : le souci d'enraciner plus profondément la pensée paulinienne dans l'A. T. (ex. notes sur « la justice », « la gloire », « l'adoption », etc.) et le milieu que révèlent les textes non canoniques, de Qumrân, des apocryphes, des Targums ; d'autre part le souci de dégager toujours l'apport théologique dont le P. souligne souvent la continuité avec l'interprétation des Pères ou la tradition des grands théologiens.

Nous ne pouvons que souhaiter le jour où le P. Lyonnet, avec la compétence que nous lui connaissons, fera paraître un grand commentaire de l'Epître aux Romains et ne se contentera plus d'une mise au point, si riche soit elle.

* *

11. Fr. J. LEENHARDT. — **L'Epître de S. Paul aux Romains.** — In-8, 222 p., 12 fr. s. — Paris, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1957.

Cette collection de commentaires du N. T. publiée par des maîtres d'université et des pasteurs poursuit régulièrement ses productions. On sait combien, en général, ces travaux furent bien accueillis dans les milieux catholiques à cause du sérieux de l'exégèse joint au constant souci théologique et pastoral dont ils témoignent. Le commentaire de l'Epître aux Romains par Fr. J. Leenhardt, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Genève en est un bon spécimen.

L'*Introduction* (19 p.) fait le point sur différents problèmes soulevés par l'épître. Par ex. l'A. retient comme « possible sinon probable » l'authenticité du ch. XVI (celui des salutations), mais voit dans la doxologie finale l'ajoute d'un copiste. Les ch. IX-XI font corps avec l'épître et contribuent à souligner la perspective ecclésiale du salut. Mais c'est surtout le paragraphe sur le but de l'épître qui retient l'attention parce qu'il nous révèle l'interprétation d'ensemble que l'A. lui donne; le motif qui aurait poussé Paul ne serait pas la situation particulière de l'église destinataire (lutte contre les influences judéo-chrétiennes, par ex.) mais un problème missionnaire d'ordre plus général : il s'agissait d'assurer l'unité de l'Eglise au moment où celle-ci, quittant les bords du monde oriental, prenait hardiment le large vers Rome et l'Espagne, risquant ainsi de compromettre par cette expansion rapide sa cohésion. Paul prévient cette difficulté en écrivant cette épître aux Romains « qui est une affirmation de la réalité plus profonde et plus mystérieuse de l'Eglise en montrant comment les croyants participent tous à une même promesse, incorporés par une même foi et un même baptême au nouveau peuple de Dieu. » C'est dire que l'idée centrale est une perspective d'Eglise. On voit combien cette vue réagit contre une interprétation protestante de type « individualiste » (justification personnelle par la foi) que l'A. qualifie « d'erreur de perspective ».

La question du *plan de l'épître* qui par sa complexité a suscité tant de travaux (voir Feuillet, *R. B.* 1950, p. 336 et 489 ; Lyonnet, *R. S. R.* 1950 p. 302 ; Dupont, *R. B.* 1950, p. 365) est qualifiée de simple et ainsi résumée : « Voilà ce qu'est l'évangile de la justification... sous son triple aspect théologique (I, 18 - V, 11), anthropologique (V, 12-VIII, 39), historique (IX, 1 - XI, 31) éthique (XII, 1 - XV, 33) ».

Le *commentaire* lui-même est très soigné. Il vise à faire ressortir le contenu théologique dans sa

vivante actualité. Ce n'est jamais érudition pure ou débats académiques, partout la vie du chrétien d'aujourd'hui est engagée. Contrairement à l'usage de la collection, on ne trouve pas d'excursus traitant un point particulier ; cette omission entraîne parfois un alourdissement sensible du commentaire.

Dans une épître aussi théologique, il est intéressant de relever quelques prises de position d'un exégète réformé, sur la justification en particulier. Il revient à plusieurs reprises sur le sujet (p. 30-31 ; 62-65), il rejette une justification qui serait pure déclaration « forensique ». Fruit de la Parole efficace de Dieu, la justification « place le croyant dans une condition nouvelle en le faisant entrer dans la sphère d'action de J.-C., en le faisant participer à la grâce gratuite que communique le Saint-Esprit. En ce sens le croyant est une créature nouvelle » (p. 34, note). Certes, il se défend d'affirmer une justification qui toucherait à la « nature » de l'homme, et s'il insiste sur le réalisme de la grâce, il semble la limiter au domaine de « l'agir ». Mais quand il affirme : « La manifestation de la Justice de Dieu a pour effet de rendre aux hommes l'accès auprès de Dieu, et la participation à sa gloire, donc à son essence et à son être » (p. 59) il n'est pas loin de la position qu'il rejette.

Par ailleurs, on le trouve parfois très loin des positions catholiques, par ex. dans son interprétation du péché d'Adam (p. 81-83). « Il ne s'agit pas tant pour l'apôtre d'une faute personnelle que d'une faute collective. Adam, c'est l'homme, c'est l'humanité considérée dans sa responsabilité en ce qui concerne la tyrannie du péché sur l'homme qui vient en ce monde ». Les catholiques ne sont pas ménagés pour leur méconnaissance de la véritable pensée de Luther ou pour la manière dont, au concile de Trente, ils auraient tronqué les textes pauliniens ; mais en contre-partie on est en droit de se demander si l'A. lui-même a une connaissance exacte des thèses catholiques.

Il y a donc beaucoup à reprendre dans ce travail ; mais, malgré tout, on constate ici, une fois de plus, qu'une humble soumission aux textes dans une recherche sérieuse et sans passion, peut faire plus pour préparer l'unité que les affrontements de principes.

* *

12. J. HERING. — **La Seconde Epître de S. Paul aux Corinthiens.** — In-8, 118 p., 8,50 s. — Paris, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1958.

Dans la même collection que le précédent, le travail de J. Hering, encore que d'excellente tenue, paraît d'un moindre poids. Deux ans le séparent du commentaire sur la I^re^ aux Cor., mais on reconnaît la même manière, alerte, personnelle, parfois un peu rapide, de présenter texte et commentaires.

L'*Introduction* aborde deux problèmes. Sur la question si contestée de l'unité de cette épître, l'A. juge « fort plausible » l'hypothèse selon laquelle les ch. 10-13 seraient au moins un fragment de la fameuse lettre « *in lacrimis* » dont parle II Cor, II, 4. Le ch. IX qui forme doublet avec VIII constituerait un billet spécial par lequel Paul, par l'intermédiaire de Tite, aurait mis en route la collecte à Corinthe ; il serait donc antérieur au ch. VIII. Ces 2 hypothèses sont vraisemblables. On aurait pu s'attendre à ce que soit également remis en question VI, 14 - VII, 1 qui manifestement interrompt le développement. Le 2^e^ paragraphe sur « les voyages de Paul », débrouille l'écheveau complexe des relations de Paul avec la communauté chrétienne de Corinthe au cours de la crise.

Le *commentaire* prend son point d'appui sur une traduction d'allure très personnelle et vivante. Plus fidèle à l'esprit qu'à la lettre, elle n'hésite pas quelques fois à aller à la limite de la glose, mais elle abonde en trouvailles et en mots d'aujourd'hui qui accrochent le lecteur : « Ah si vous pouviez supporter un petit échantillon de ma déraison » ; « que le premier venu vous annonce Jésus-Christ », etc.

L'explication dégage avec précision et clarté le sens, le mouvement de la pensée, s'attachant ici à justifier une traduction, le choix d'une interprétation, développant là plus longuement un thème important. Cependant l'analyse domine ; on aimerait un commentaire suivi plus abondant, plus explicite, des reprises d'ensemble plus synthétiques qui mettraient mieux en lumière la portée de toute une section. Ici encore on regrettera l'absence d'excursus qui auraient pu se charger en partie de ce travail de synthèse.

En général, le travail demeure objectif, trouvant son bien chez les commentateurs tant protestants que catholiques, et proposant souvent une interprétation originale. Relevons-en quelques cas : en IV, 13, il interprète « *telos* » au sens de « raison d'être, signification profonde » et traduit : « si bien que les enfants d'Israël ne purent apercevoir la raison d'être de ce qui devait être aboli » ; en III, 17, par une coupure inédite et le rétablissement d'un parallélisme qu'aucune tradition textuelle n'autorise, il lit : « Là où est le Seigneur, là est l'Esprit » ; en V, 1, il interprète le corps céleste que nous devons revêtir, du corps eschatologique individuel. (Contre l'interprétation qui paraît s'imposer et qui y voit le corps du Christ. Cf. Feuillet, *R.S.R.*, 1956, p. 161). Enfin dans la finale, il ne reconnaît pas une formule trinitaire.

Un bref appendice sur les origines de l'apostolat clôt le volume : on y trouve moins une étude de fond sur la question, que la reconstruction, à partir de quelques textes, d'une hypothèse fort contestable sur l'origine et le développement de la notion d'apôtre dans les écrits du N. T. Au cœur de l'affirmation, on reconnaît la thèse chère à M. Goguel sur la place de Jacques et de l'apostolat « dynastique » dans l'église de Jérusalem. Pour sauvegarder son titre d'apôtre, Paul aurait eu à lutter sur deux fronts : s'opposer au prétendu privilège exclusif des Douze à l'apostolat et, d'autre part, aux prétentions de Jacques et de ses frères à diriger l'église en vertu d'une sorte de kalifat.

(*A suivre*). Pierre CLAUDEL.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

CONSCIENCE MESSIANIQUE EN JESUS. MARIE ET LA FOI EN L'INCARNATION A L'ANNONCIATION

Un abonné nous transmet le texte de deux affirmations relatives, l'une à Jésus-Christ, l'autre à la Vierge Marie et nous demande s'il est possible de les accepter sans réserve. Nous traiterons plus longuement la seconde question.

I

La première est extraite du volume de Willam, *La vie de Marie*, 2e éd. (Salvator), p. 244. Elle est formulée à propos du miracle de Cana :

Les disciples se rendirent bien compte alors que Jésus venait d'entendre maintenant dans la plénitude de son âge, l'appel à sa vocation de Messie, tandis que jusque là son humanité n'en avait pas encore connaissance, un peu de la même manière que David avait été appelé à quitter son troupeau pour devenir Roi et Amos à quitter ses brebis pour devenir prophète.

Il est bien vrai que les disciples eurent à Cana une véritable révélation de la mission du Christ. Ils s'étaient déjà attachés à lui depuis le baptême de Jésus par Jean (Joan., I, 37 sq.) ; mais, après le miracle de Cana, ces disciples croient plus fermement encore et, comme le fait remarquer le P. Lagrange dans son commentaire, leur foi se dirige simplement vers lui, εἰς αὐτόν (II, 11). Mais de là à transposer en Jésus la conscience de l'appel à sa vocation de Messie, dont, dans son humanité, c'est-à-dire par sa science humaine, il n'aurait encore nulle connaissance, il y a un abîme. Notre consultant peut se reporter à l'étude publiée dans l'*Ami* du 3 novembre 1960. Une doctrine unique se retrouve, malgré les divergences des explications fournies, chez tous les auteurs dont les études y ont été analysées : « Jésus, par sa science humaine, a eu conscience d'être le Fils de Dieu ; l'Evangile en apporte un témoignage indéniable » (p. 642). A fortiori, pouvons-nous ajouter, il a eu conscience de sa vocation messianique. Qu'on se souvienne de la proposition 35 du décret *Lamentabili*, condamnée par Pie X : « Le Christ n'a PAS eu TOUJOURS conscience de sa dignité messianique » (Denz.-Bann., 2035).

Peut-être ne sera-t-il pas inutile de transcrire l'aperçu doctrinal que nous avons jadis nous-même présenté à propos de la conscience messianique en Jésus-Christ :

L'union hypostatique réclame, sinon comme absolument indispensable, du moins comme moralement nécessaire, en l'humanité du Christ la connaissance parfaite de son rapport avec Dieu — conscience filiale — et de sa mission vis-à-vis des hommes — conscience messianique. — Aussi faut-il admettre que, dès le début de son existence, Jésus a perçu nettement, en son âme humaine, et son union substantielle avec la divinité, et sa destinée de Messie et de Rédempteur des hommes. Si donc il y a eu progrès dans la conscience filiale et dans la conscience messianique de Jésus, ce ne peut être que du côté expérimental et inférieur de la connaissance. L'existence en Jésus d'une science proprement humaine et acquise, subordonnée à la science bienheureuse et infuse, mais gardant son exercice naturel, permet de supposer que, à mesure qu'il a grandi en âge et que ses organes se sont développés, que ses réflexions sont devenues plus profondes et plus étendues, Jésus a pris une conscience humaine plus parparfaite, plus complète et de l'union transcendante qu'il avait avec Dieu et de la mission unique qu'il devait remplir près des hommes. C'est en ce sens seulement que *peut-être* on pourrait dire que des événements comme le baptême, la tentation au désert, la persécution des pharisiens ont influé sur la conscience du Sauveur relativement à sa mission messianique, ses souffrances futures et la nature même de sa mission rédemptrice. *Peut-être*, dis-je, car il n'apparaît point, dans les textes sacrés, que ces événements auraient eu, en réalité, une influence quelconque sur la conscience filiale et messianique de Jésus. Le baptême, par exemple, nous est apparu, dans les textes sacrés, comme la consécration officielle et rendue publique de la mission messianique de Jésus, mais rien de plus.

Au contraire, écrit M. Lepin (*Jésus, Messie et Fils de Dieu*, p. 421-422) « l'existence, en l'humanité sainte de Jésus, d'une conscience supérieure très parfaite, indépendante de ses connaissances acquises, est incontestable au point de vue de la critique évangélique, comme au point de vue de la théologie. C'est un fait que l'Evangile le montre longtemps à l'avance, et sans qu'on puisse attribuer à cette connaissance une origine humaine, conscient de l'époque précise et des circonstances exactes de sa mise à mort. C'est encore un fait que dès le début de son ministère, le Christ se présente avec une pleine conscience de sa dignité messianique et du caractère spirituel de sa mission. Enfin, le Sauveur nous apparaît surnaturellement éclairé dès l'âge de douze ans, sur sa filiation et sa vocation divines. N'est-on pas dès lors logiquement amené à donner créance à l'auteur de l'Epître aux Hébreux, lorsqu'il nous représente le Christ, dès son entrée en ce Monde, s'offrant corps et âme à son Père (Hébr., X, 5-9), pour remplacer les hosties anciennes et racheter les hommes » (D.T.C., VIII, 1387).

Quant à la comparaison établie entre Jésus-Christ, d'une part, et David et Amos d'autre part, elle est tout simplement injurieuse pour le Sauveur. Le texte qu'on vient de rappeler de l'Epître aux Hébreux suffit à rejeter ce parallèle.

* *

II

Dans une conférence sur la Vierge et la Foi, il a été dit (Texte imprimé que je transcris) :

Après l'Annonciation, on chercherait en vain un fait miraculeux dans sa vie. Il n'y a que l'obscurité de la foi et une foule de contradictions, de malchances et de malheurs. Marie sait qu'elle sera Mère d'une façon inhabituelle et que son Fils sera un être privilégié, sans savoir exactement comment. Elle ne sait certainement pas qu'il est Dieu.

...Elle attend, mais elle attendra encore longtemps. Elle a dû mettre des années pour réaliser que ce Fils qu'elle avait, était non seulement vraiment le Messie attendu, mais Dieu lui-même incarné. Dieu éduque avec lenteur, sans heurts. Les Apôtres, eux aussi, ont cru lentement et par étapes. La Vierge n'a pas fait exception. »

Ce dernier texte, ajoute notre consultant, est-il bien un écho fidèle de la parole de l'ange Gabriel à l'Annonciation : « Il sera grand et il sera appelé le Fils du

Très-Haut » ? Si cette doctrine était prêchée à un auditoire chrétien ordinaire, je pense qu'elle susciterait bien de l'étonnement.

Nous ignorons qui a prêché cette doctrine et, puisqu'elle est « imprimée », si elle a reçu l'*Imprimatur*. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la consultation nous vient de Belgique.

A coup sûr de tels propos susciteraient de l'étonnement dans un auditoire chrétien. Un peu, toutes proportions gardées, comme jadis les discours de Nestorius sur la maternité de Marie. Que les Apôtres aient été amenés à une foi *complète* progressivement, le texte évangélique en témoigne. Mais le cas de la Sainte Vierge ne peut être assimilé à celui des Apôtres. Ne parlons que du point doctrinal touché dans la conférence incriminée : la foi de Marie en la divinité de l'Enfant, dont l'ange Gabriel lui annonce qu'elle sera mère.

Sans s'appuyer sur les hypothèses parfois hasardeuses émises par certains auteurs relativement à la science initiale de Marie, on peut, on doit dire que le privilège de l'Immaculée Conception a rendu la Vierge exempte de bien des suites du péché originel, en particulier du peu de perméabilité de l'esprit aux lumières divines : Marie avait sûrement une disposition innée et très vive à saisir les vérités qu'elle était appelée à connaître pour remplir son rôle de Mère du Rédempteur. Aussi l'on ne peut concevoir que, dans l'ordre actuel de la Providence, Dieu ait pu demander à Marie d'être Mère, « mère d'une façon inhabituelle » et d'un Fils « qui sera un être privilégié », sans qu'elle sache, au moins confusément, *qui* est son Fils.

* *

Voilà ce que la raison théologique demande. L'étude du texte de l'Annonciation suggère vraisemblablement davantage. Le P. Lyonnet, dans une conférence reproduite par l'*Ami* (19 janvier 1956), l'a montré d'une manière excellente.

Devant la révélation par Gabriel du mystère de sa maternité,

Marie sait déjà que ce fils, dont elle doit être la mère, « sera grand », d'une grandeur bien supérieure à celle de Jean-Baptiste, puisqu'il portera le titre royal de « fils du Très-Haut » et qu'il héritera du trône de David pour un règne sans fin. Il sera en quelque sorte un être divin ; mais entre un être divin et Dieu, il y a encore toute la différence qui sépare le fini de l'infini. Beaucoup d'exégètes ne voient aucun progrès dans la description du Messie qu'offre la première partie de l'Annonciation et celle qu'en offre la seconde . celle-ci aurait pour unique but, comme le contexte semble le suggérer, d'apprendre à la Vierge qu'elle concevrait virginalement. Or je me demande si les formules employées ne disent pas davantage ; elles affirment la conception virginale, assurément, mais il me semble qu'elles l'affirment en découvrant à la Vierge la véritable signification de ce caractère virginal : il ne s'agit pas d'une naissance ordinaire, ni même d'une naissance simplement « miraculeuse », mais de la naissance d'un « Fils de Dieu » en une acception unique et transcendante.

A priori, certes, je ne puis savoir si la Vierge a compris ; l'Ecriture ne le dit pas ; mais l'Evangéliste emploie des expressions capables de révéler à Marie au moins quelque chose de ce mystère aussi inouï qu'ineffable, qui allait s'accomplir en elle. Bref, si ces expressions étaient destinées à le lui faire comprendre, il y a toute chance qu'elle l'ait compris.

L'auteur étudie la signification obvie des paroles de l'ange : *L'Esprit-Saint viendra sur toi... Et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre... C'est pourquoi l'enfant à naître sera appelé saint, fils de Dieu :*

Non que la formule (fils de Dieu), à elle seule suffise à exclure tout amphibologie ; et nous avons vu que dans le contexte des versets 31-35, où il s'agissait de royauté messianique, la formule analogue « fils du Très-Haut » n'évoquait pas nécessairement une dignité plus haute que celle de Messie. Mais, dans ce contexte tout nouveau, la formule « fils de Dieu » prenait, ce nous semble, pour la Vierge, un sens beaucoup plus précis. Puisque son sein allait devenir le Tabernacle de Dieu même, l'unique endroit de la terre où Dieu allait demeurer — et rappelons-nous tout ce que signifiait pour un lecteur de la Bible, cette notion d'habitation de Dieu — si l'enfant à naître doit être fils de Dieu ; n'est-ce pas équivalemment dire qu'il sera non seulement un être divin, mais Dieu ?... Admirable progression d'un messianisme encore très politique, assez conforme aux idées courantes, à un messianisme proprement transcendant, constitué précisément par la filiation divine.

Nous ne prétendons, certes pas, que chacune des expressions étudiées, prises isolément, ne puisse recevoir une autre interprétation ; mais il nous paraît que, vu le contexte si particulier et, pour tout dire, absolument unique, l'ensemble ne pouvait guère revêtir aux yeux de la Vierge une signification différente. S. Jean, pour définir le mystère de l'Incarnation, dira de même que « la Parole de Dieu s'est faite chair et *a habité parmi nous* ». En tout cas, à supposer que Dieu ait voulu lui révéler dès ce moment ce mystère — et rien ne semble plus convenable — il n'était sans doute pas possible de choisir des formules moins équivoques.

Et, par le fait même, l'ange donnait à la question de Marie sa vraie réponse, la seule réponse satisfaisante ; car si la maternité de Marie doit être virginale, la raison en est qu'elle sera une maternité divine.

Marie a donc fait un acte de foi en l'Incarnation du Verbe en son sein virginal. Elisabeth le lui soulignera lors de la Visitation : *Beata quæ credidisti*. Mais cette foi de Marie, note opportunément le professeur de l'Institut Biblique, toute explicite qu'elle soit,

n'en participe pas moins à l'obscurité essentielle à tout acte de foi ; acte de foi initial, premier d'une série indéfiniment renouvelée. A mesure qu'elle méditera « la profondeur effrayante du mystère de l'Incarnation », peu à peu se révèleront à elle, comme de découvertes en découvertes, les abîmes de la charité de Dieu et de son Christ.

L'Evangile a soin de noter une fois explicitement qu'elle demeurera sans comprendre (Luc, II, 50). Peu à peu seulement, elle saisira à quel point les voies de Dieu sont déconcertantes et que toutes les fois que l'homme s'imagine avoir atteint le fond du mystère, à peine est-il parvenu à l'orée. Aujourd'hui, c'est Dieu qui s'anéantit jusqu'à devenir un embryon humain ; demain, ce sera Dieu qui trouvera Nazareth trop confortable pour lui et ses parents et voudra naître dans une étable ; Dieu qui devra fuir pour échapper à ses ennemis, Dieu qui vivra avec ses parents, humbles paysans comme les autres, l'humble existence d'un petit enfant, puis d'un adolescent exactement comme les autres, d'un artisan que rien, absolument rien ne distinguera des autres, tellement que lorsqu'il se mettra en tête de jouer au rabbi, ses cousins qui avaient partagé l'inti-

mité de sa vie familiale, croiront qu'il a perdu la raison (Marc, III, 21), et que ses compatriotes, les habitants de Nazareth, ne voudront pas le prendre au sérieux (Marc, VI, 1-16) ; un Dieu qui se laissera saisir par ses adversaires, sans se défendre, sans trouver le moyen de déjouer leur complot et finalement crucifier entre deux malfaiteurs. Et Marie, alors, parmi l'universelle désillusion, renouvellera son acte de foi : ce crucifié, son fils, en dépit de toutes les apparences, cet agonisant qui rend le dernier soupir, est Dieu..., comme jadis, seule aussi dans le monde inconscient de l'événement le plus solennel de son histoire, elle avait proféré son premier acte de foi : « *Beata quæ credidisti...* ».

* *

Ce rappel d'une position exégétique et doctrinale autorisée pourrait être suffisant. Néanmoins il ne sera pas inutile de rappeler d'autres opinions avant de tirer de leur exposé une conclusion théologique ferme.

Nous avions déjà en 1938 rappelé que, lors de l'Annonciation, Marie n'avait pu avoir, du mystère annoncé par l'ange, qu'une évidence de *crédibilité*, évidence extrinsèque à la nature même du mystère de l'union hypostatique, celle-ci demeurant en elle-même inaccessible à l'intelligence de la Vierge.

De quel mystère Marie a-t-elle eu la crédibilité ? C'est ce que nous avons examiné en 1951, p. 770-71. L'interprétation de deux exégètes éminents a retenu notre attention :

Le P. LAGRANGE estime que l'appellation « Fils de Dieu » (℣. 35) semble apporter un progrès dans la révélation du mystère. (*L'Evangile selon S. Luc*, p. 36). Et voici la conclusion de Lagrange :

Le titre de Fils de Dieu appartiendra bien à l'enfant en suite de sa conception surnaturelle, mais *peut-être pas uniquement pour cela...* Si le Christ n'avait eu que cette raison d'être appelé Fils de Dieu, cette appellation serait assez impropre : mais l'ange n'exclut pas, *il suggère plutôt*, en mettant ici le mot de « Fils de Dieu » au terme de la promesse, qu'il sera vraiment Fils de Dieu. Pourquoi Dieu voudrait-il être le Père par une conception surnaturelle de celui qui ne serait vraiment pas son Fils ?

Dans sa *Theologia Biblica*, t. IV, *De Mariologia biblica* (p. 71-72), le P. CEUPPENS, O. P., expose la même conception, d'une manière peut-être plus absolue que Lagrange :

Sauf meilleur jugement, nous estimons que, ni du texte ni du contexte, on ne peut démontrer la filiation divine naturelle du Christ ou sa divinité. Que les paroles de l'ange constituent une affirmation explicite de la nature divine ou de la divinité de l'enfant, nous ne l'admettons que difficilement. Tel ne fut pas le but de la mission de l'ange, qui devait annoncer à Marie que son fils naîtrait non d'un homme, mais de Dieu, surnaturellement, virginalement. Mais nous admettons volontiers que l'ange, en ajoutant : « il sera appelé fils de Dieu », semble suggérer que, puisque l'enfant n'aurait pas de père terrestre, sa nature vraie serait facilement reconnue un jour. En un mot, la divinité est *insinuée*, mais n'est pas enseignée explicitement.

Le terme de « Fils de Dieu » ne comporte pas, en effet, la révélation explicite du mystère de l'union hypostatique. Avec beaucoup de délicatesse et de nuances, M. ROBERT, P.S.S., l'a expliqué dans le t. I de *Maria* (*Etudes mariales*, dirigées par H. du MANOIR) :

Grâce à sa connaissance des Saintes Ecritures, grâce aussi à la lumière surnaturelle qui lui est donnée à ce moment, Marie comprend que le Messager céleste lui demandait, au nom de Dieu, d'accepter de devenir la Mère du Messie promis. Le doute n'entre pas dans son âme, comme dans celle de Zacharie... Marie demande seulement un éclaircissement non sur la maternité elle-même qui est annoncée, mais sur les circonstances qui entourent le prodige. « Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? » Pour cela, il faut des moyens divins : le messager céleste va maintenant les exposer. « L'Esprit-Saint descendra sur vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi ce qui naîtra de vous sera appelé saint, Fils de Dieu »... Si l'Ange ajoute « Fils de Dieu », ce n'est pas pour dire que Jésus sera tel par suite de l'action du Saint-Esprit, puisqu'il l'est de par la génération éternelle, mais uniquement pour expliquer à la fois et la sainteté de l'enfant à concevoir et toute la scène de l'Annonciation (p. 49).

Dans le tout récent t. VI de la même collection d'*Etudes mariales*, M. A. FEUILLET, professeur à l'Institut catholique de Paris, se demande à son tour, quel était l'objet de la foi de la Vierge ?

En écoutant le message angélique, elle avait au moins compris qu'elle avait été choisie pour être la Mère du Messie. Mais notre récit actuel, postérieur aux événements d'environ un demi-siècle et fruit d'une élaboration théologique certaine, laisse entendre assez clairement, semble-t-il, que ce même Messie serait Fils de Dieu au sens strict... Lors de l'Annonciation, Marie saisit-elle déjà cette haute vérité ? Nombre d'auteurs sont portés à le croire [1]. Il est certain que dans toute cette scène, la Vierge est traitée par Dieu comme un instrument libre qui ne donne son consentement qu'en connaissance de cause. Or, entre une maternité même messianique, qui serait purement humaine, et la maternité divine, il y a un abîme (p. 35).

La conclusion semble donc s'imposer : à l'Annonciation, Marie a connu vraiment qu'elle serait mère d'un Fils qui est, au sens propre du mot, « Fils de Dieu ». Cette conclusion est, selon les uns, suggérée, pour les autres enseignée plus ou moins explicitement par le texte sacré. Cet enseignement explicite semble certain au P. MÉDEBIELLE (art. *Annonciation*, dans le *Suppl. du Dict. biblique*, I, 286). Après avoir rappelé les différents textes où l'expression « fils du Très-Haut » marquent de simples rapports d'adoption, M. ajoute :

Il est un passage dont la portée dépasse de beaucoup tous les précédents. Dans le Ps. II, dont la valeur messianique était reconnue de tous (cf. Act. IV, 25 ; XIII, 33), la qualité de « Fils » est attribuée à titre individuel, en un sens absolument unique et réservé et sans restriction d'aucune sorte, au héros du poème qui est l'Oint de Yahweh, et que le Dieu d'Israël a lui-même établi pour roi sur Sion, sa montagne sainte : « Le Seigneur m'a dit : « Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'ai engendré » (II, 7).

[1] En ce sens R. LAURENTIN, *Structure et théologie de Luc, I-II*, p. 165-175. (Sur cet ouvrage capital, voir *Ami*, 1958, p. 672). C'est là, ajoute A. Feuillet, le sentiment presque général des mariologues actuels. Il peut invoquer en sa faveur la tradition. Selon le Père ALFARO, *Adnotationes in Tract. de Beata Virgine Maria*. Rome, 1958, p. 58 sq, dès le IIe s., se fait jour la croyance qu'au moment de l'Annonciation Marie a eu révélation du mystère de l'Incarnation. Cf. S. Justin, *P. G.*, VI, 709 ; S. Irénée, *Adv. hær.*, V, 19, 1 ; Tertullien, *Adv. Prax.*, XXVI ; *Adv. Marcionem*, IV, 7 ; *S. Augustin, P. L.*, t. 38, 1019, 1674 ; S. Thomas, IIIa, q. 30, a. 1 et 3.

Sans doute, pour le commun des Juifs, ces mots n'éveillaient pas l'idée de filiation au sens de consubstantialité divine ; ils n'en sont pas moins très significatifs. Nul doute que, dans la pensée de l'évangéliste, pour qui le point culminant de l'enseignement de Jésus consiste dans la déclaration de sa divinité (XXII, 70), ces paroles si expressives du psaume messianique, prononcées par un ange et adressées à la mère du Sauveur, n'aient été entendues par l'un et par l'autre et ne doivent être comprises par le lecteur chrétien au sens propre et littéral.

* *

Cette conclusion ne supprime pas, de toute évidence, les obscurités inhérentes à tout acte de foi. Que ces obscurités aient existé et nous obligent d'admettre en Marie un réel progrès dans l'approfondissement du mystère, nul ne saurait en douter.

Le P. Lyonnet a fait allusion à la difficulté tirée de l'étonnement de Marie (Luc, II, 50), qui ne comprit pas la réponse de Jésus relative à sa transcendance : « Pourquoi me cherchiez-vous ? *Ne saviez-vous pas que je dois être auprès de mon Père ?* Mais eux ne comprirent pas la parole qu'il leur avait dite. »

Que Marie n'ait pas compris le sens de la réponse de son divin Fils n'est pas une raison suffisante pour douter de sa foi au mystère de l'Incarnation. Marie pouvair croire explicitement à la divinité de Jésus, sans pour autant être instruite de toutes les modalités que cette filiation divine devait entraîner dans le comportement de son Fils. En ce qui concerne la réponse de Jésus retrouvé au milieu des Docteurs,

> ce que Marie n'a pas entendu clairement, c'est le rapport que pouvait avoir avec la mission de Jésus-Christ un fait accompli dans de si étranges circonstances... Si vous prétendez trouver là quelque signe certain d'une véritable ignorance, montrez-nous qu'il importait à Marie de comprendre alors les raisons d'une telle conduite, et c'est ce que vous ne ferez pas... Ni Joseph, ni Marie ne s'attendaient à retrouver Jésus parmi les Docteurs... Rien dans sa conduite ne les avait préparés à cette révélation partielle qu'il faisait de lui-même... L'intelligence actuelle du mystère n'était pas de celles que la Vierge *devait* avoir ; et par conséquent il n'y eut pas là d'ignorance proprement dite (Terrien, *La Mère de Dieu,* t. II, p. 63-64).

Ce fait, par lui-même, c'est pas suffisant pour mettre en doute la foi de Marie en la divinité de son Fils au moment de l'annonce faite par l'ange. Cependant, nous dit M. Feuillet, « il incline à la réserve. Si Marie a eu dès le début l'intuition de la divinité stricte de son enfant, ce qui expliquerait peut-être de la façon la plus satisfaisante qu'elle ait été bouleversée par l'annonce de l'ange[2], ce ne peut être pourtant que d'une manière vague. Karl Rahner va jusqu'à dire :

> Pareille obscurité est essentielle à un consentement de cette nature ; elle est inévitable et elle n'en restreint pas la dignité et le sens à la mesure de ce qui était connu par la conscience pleinement réfléchie ; car on s'y livre précisément à Dieu en tant qu'il est Dieu, c'est-à-dire à Celui qui est incompréhensible, à celui dont les voies sont imprévisibles et la décision souveraine (*Le principe fondamental de la théologie mariale,* p. 492).

[2] Cf. R. Laurentin, *Court Traité de Théologie Mariale,* Paris, Lethielleux, 1953, p. 25.

En fin de compte, c'est toujours à l'obscurité de l'acte de foi qu'il faut recourir pour trouver, d'une part, la croyance de Marie à la divinité du Fils que lui annonce l'archange Gabriel, d'autre part, les possibilités pour Marie de parvenir, au cours de sa vie mortelle, à une connaissance de plus en plus approfondie du mystère auquel elle est intimement associée. Nous l'avons rappelé dans notre article de 1951 : « Pour nous en tenir aux récits évangéliques, nous assistons à une révélation de plus en plus complète du mystère de l'Incarnation et des suites qu'il comportait dans la connaissance qu'en avait Marie. Révélation qui, de plus en plus sans doute, provoque la réflexion de la Vierge Mère sur elle-même et sur les relations qui l'unissent au Verbe de Dieu ; mais révélation dont l'origine est une action extérieure et souvent visible de l'Esprit-Saint » (p. 771).

Les indications positives recueillies par nos exégètes peuvent démontrer la crédibilité du mystère proposé à la Vierge par l'ange Gabriel, mais ces précieuses indications ne sauraient nous dire quelle fut l'influence de la grâce divine, illuminant l'âme de Marie. Se pourrait-il que cette influence illuminatrice n'ait pas fourni à la Mère du Verbe Incarné l'évidence parfaite de la crédibilité du mystère ?

A. MICHEL.

L'«AMI DU CLERGÉ» ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Joseph THOMAS, S.J. — **Croire en Jésus-Christ.** — In-12 de 154 p., 5,40 NF. — Paris, Editions Ouvrières, 1961.

Le sous-titre de ce volume en précise heureusement le contenu : « essor et crises de la foi ». L'auteur y étudie la foi à ses principales étapes : enfance, adolescence, jeunesse, âge mûr. Pour chacune des trois premières étapes, il souligne le danger qu'il y a à vouloir s'y raccrocher de force, plutôt que d'évoluer. Et pour l'âge mûr, il évoque les découvertes qui peuvent faire obstacle à la foi, alors qu'elles doivent être christianisées : le travail, l'amour humain, le combat ; et il précise en particulier le rôle de l'Eglise à ce stade.

Toutes ces pages révèlent une grande expérience des âmes. Elles excellent à montrer la nécessité et en même temps la difficulté de traverser chaque crise religieuse. Souvent un commentaire original du Nouveau Testament leur donne un attrait de plus.

Les prêtres chargés de l'éducation de la jeunesse et des mouvements d'A. C. nous semblent devoir être les premiers bénéficiaires de ce travail. Ils y trouveront des indications qui, sans s'imposer nécessairement à tous les cas particuliers, auront le mérite de les alerter et de les aider à purifier leur action.

Quant aux laïcs cultivés, ils pourront s'en servir pour examiner la valeur de leur foi en Jésus-Christ et en l'Eglise, et résoudre maintes difficultés dues à leur état présent, ou résultant de leur éducation passée.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 12 decembris 1961
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

VIES DES SAINTS
ET DES BIENHEUREUX

PAR LES PÈRES BÉNÉDICTINS DE PARIS
SOUS LA DIRECTION DE DOM JACQUES DUBOIS

COLLECTION DE TREIZE VOLUMES FORMAT 15 x 22 cm.

Les tomes I, « Janvier » à V « Mai », VII, « Juillet » à XI, « Novembre », et XIII, « Table générale » valent chacun : **22** NF.

Les tomes VI, « Juin » et XII, « Décembre » sont en réimpression.

L'ensemble des tomes disponibles peut être livré immédiatement avec faculté de régler en quatre ou cinq versements trimestriels.

LETOUZEY ET ANÉ, 87, Bd Raspail, Paris - VI

VIENT DE PARAITRE

dans la collection « L'Esprit et l'Eglise »

MADAME MARIE-THERESE

128 pages 13,5 x 18,5

Enseignante et éducatrice par vocation, Madame MARIE-THERESE mit toutes les ressources de sa riche culture et celles de sa foi profonde au service de cette Afrique du Nord dont elle a écrit : « Plus l'Algérie est malheureuse et plus je l'aime. »

Prix : **8,70** NF

60 ANS DE SACERDOCE

176 pages 13,5 x 18,5

A l'occasion de ses 60 ans de sacerdoce, vécus sous trois républiques, et pour ses 83 ans d'âge, qu'il porte allègrement, toujours fidèle à son bureau de travail, Mgr CRISTIANI a accepté de rendre témoignage à Celui qui l'a appelé.

Récit autobiographique qui intéressera à coup sûr ses amis, ses anciens élèves des Facultés Catholiques, les innombrables lecteurs de ses ouvrages ou de ses articles, mais aussi tous ceux qui aiment interroger le passé pour y trouver les leçons de l'avenir.

Prix : **9,30** NF

•

AUX EDITIONS DU CHALET

36, rue de Trion, LYON - 5 — 8, rue Madame, PARIS - 6

VIENT DE PARAITRE :

Berthold ALTANER

PRÉCIS DE PATROLOGIE

Adapté par H. CHIRAT

Cet ouvrage bénéficie d'une présentation entièrement nouvelle. Par la masse et la précision des renseignements fournis, cette patrologie l'emporte sur les autres ouvrages existants.

784 pages .... 1 vol. relié **39,00** NF

•

A. FLURY

LETTRES A CHRISTINE

Un prêtre répond à une protestante.......... **3,00** NF.

EDITIONS SALVATOR, MULHOUSE (Ht-Rhin)

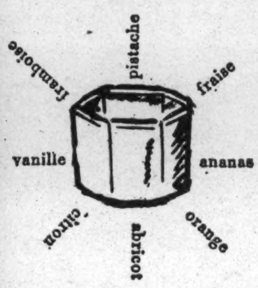

Dès aujourd'hui, avec les extraits de fruits naturels **YALACTA**, *vous pourrez aromatiser selon votre goût, les yaourts que vous faites, vous-mêmes, avec les appareils et ferments* **YALACTA**

VOTRE YAOURT S'IMPOSERA COMME L'ENTREMET LE PLUS FIN ET LE PLUS ÉCONOMIQUE.

YALACTA *vous offre également la possibilité de préparer chez vous, grâce à son ferment* KEFIR, *une boisson agréable, économique et saine. Documention sur demande*
LABORATOIRES **YALACTA**, *51, Rue Lepic, PARIS*

Vient de paraître

ANNUAIRE CATHOLIQUE DE FRANCE
EDITION 1961
1500 pages : **45** NF. (port et emballage en sus : **5** NF.)
40, rue du Cherche-Midi, PARIS - VIe — C. C. P. 12.626-34

MISSELS DES BÉNÉDICTINS D'HAUTECOMBE

recommandés par le Centre de Pastorale Liturgique

MISSEL ROMAIN QUOTIDIEN VESPÉRAL et RITUEL
entièrement latin français en 3 volumes, le Missel, le Vespéral, le Rituel

MISSEL ROMAIN QUOTIDIEN
latin français exceptés les évangiles, le plus mince, le plus lisible des missels quotidiens

Vient de paraître le
MISSEL DOMINICAL et VESPÉRAL entièrement latin français
complet, élégant, pratique

EDITIONS MELLOTTEE à Limoges | **EDITIONS BREPOLS** 6, rue du Vieux-Colombier, Paris

En vente chez les libraires et magasins d'objets de piété

En vente à l' « Ami du Clergé »

TABLEAUX DES ATTITUDES A LA MESSE POUR LES FIDELES
Nouveau tirage sur papier fort

•

MESSE LUE
Fco : **0,50** NF les 5 ex.

MESSE CHANTEE
Fco : **0,50** NF les 5 ex.

LIVRES REÇUS

Ph. DAGONET. *Pages d'Evangile.* (12,5 × 16,5), 312 p., 7,50 NF. Paris, Edit. du Cerf, 1961.

J. D. LEVESQUE, O.P. *L'ancien Couvent des Frères Prêcheurs d'Angers.* (14 × 22,5), 398 p. + 20 h. t. 27 NF. *Ibid.*, 1961.

A. MELLOR. *La Torture.* Son histoire, son abolition, sa réapparition au XXe s. (12,5×18), 420 p., 9,87 NF. Tours, Mame, 1961.

A la rencontre de Dieu. « Mémorial Albert Gelin ». (14,5 × 22,5), 446 p. Le Puy, X. Mappus, 1961.

H. TERMOTE. *Ascèse et Vie moderne.* (12,5 × 18,5), 124 p., 4 NF. Toulouse, Edit. Privat, 1961.

J. GRITTI. *Prêcher aux hommes de notre temps.* (12,5 × 18,5), 160 p. 4 NF. *Ibid.*, 1961.

S. GRUN. *La vie s'est manifestée.* Sermons pour le cycle de Noël. (14 × 19), 116 p., 6 NF. Mulhouse, Edit. Salvator, 1961.

G. HUNERMANN. *De l'Alaska à la Terre de Feu.* (14 × 21), 328 p., 15 NF. *Ibid.*, 1961.

Dom G. MERCIER, O. S. B. *La Liturgie culte de l'Eglise.* (14×19), 348 p., 13,50 NF. *Ibid.*, 1961.

Les authentiques « Fils de la Lumière » (13,5 × 21), 160 p. 8 NF. Paris, La Colombe.

La vie dans le Christ. Guide du catéchiste : III fasc. B et C. (16 × 24), 112 p. et 6,50 NF. chaque. Paris, Casterman.

Bruno DE JÉSUS-MARIE, O.C.D. *S. Jean de la Croix* (14 × 21,5), 428 p., 2e édit. revue, Paris, Desclée de Brouwer.

A. SEUMOIS, O. M. I. *Apostolat.* Structure théologique. (16,5 × 24), 22 p. Rome Université « de Propaganda Fide » (16 v. Urbano VIII).

J. MARITAIN. *La responsabilité de l'artiste* (14,5×19,5), 128 p., 7,50 NF. Paris, Fayard.

A. PEINADOR, C.M.F. *Cuestiones morales sobre los estados de perfeccion* (13,5 × 19), 300 p. Madrid, Edit. Coculsa.

Teologia de Fatima (16,5 × 24), 220 p. Madrid. *Ibid.*

El Corazon de Maria. Problèmas actuales (17 × 24), 368 p. *Ibid.*

Henri PELTIER. *Histoire religieuse de la Picardie.* Des origines aux *Croisades* (14 × 22,5), 156 p. Abbeville, Ch. Paillart, 1961.

J. BONNOT, J. RABATÉ. *Humanités latines par la version et le thème commentés* (15,5 × 20,5), 96 p., 3 NF. Paris, Hachette.

Le chemin de la joie. Textes de l'abbé Huvelin par M.-Th. LOUIS-LEFEBVRE (11,5 × 15,5), 69 p., 2,75 NF. Paris, Edit. Fleurus.

C. SCAILTEUR. *Le contribuable et l'Etat.* (13 × 19), 180 p., 90 fr. belges. Bruxelles, Libr. Edit. Univ. 88, rue Royale.

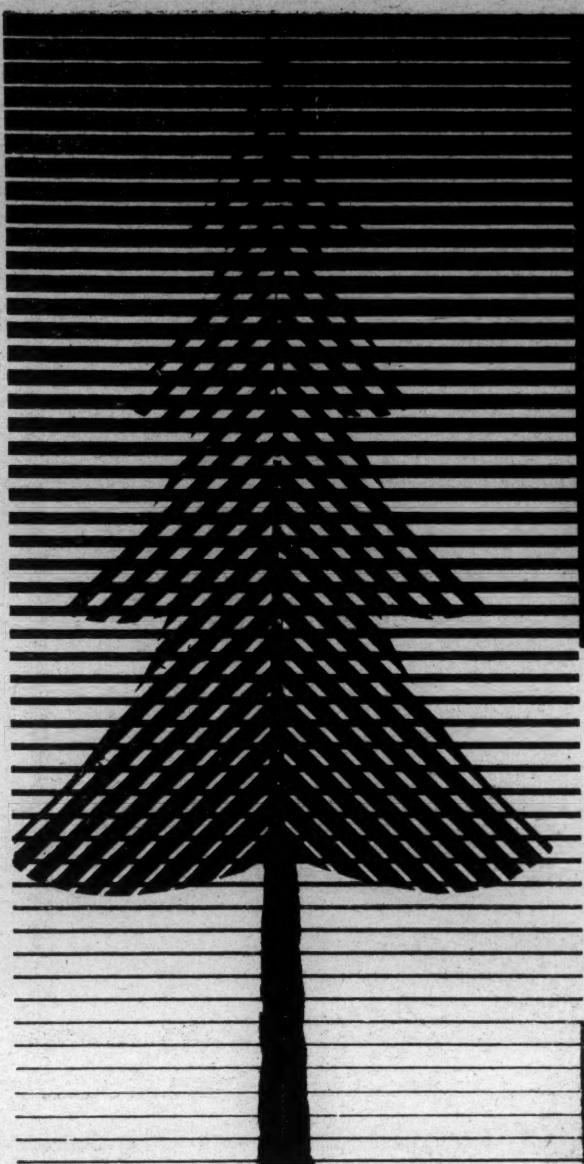

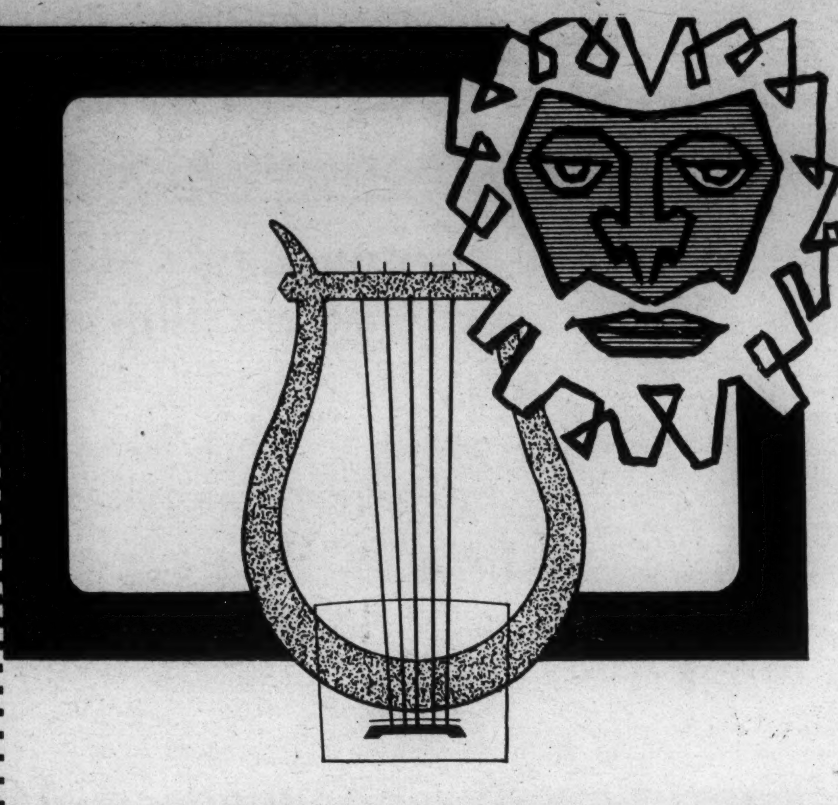

Partout où vous fêterez NOEL,
multipliez votre voix à l'infini afin
que tous reçoivent la bonne nouvelle

Demandez une documentation sur le problème
de sonorisation qui vous préoccupe à

BOUYER

Montauban - B. P. 2 (T. et G.) - Tél. 63.18.80 - Paris 8, rue du Dôme (16e) - Tél. : PAS. 70-34

ELECTRIFICATION DE CLOCHES

MAMIAS – 35 années de spécialisation et d'expérience

★ CLOCHES - BEFFROIS - APPAREILLAGE ELECTRIQUE
★ HORLOGERIE MONUMENTALE
★ CORRECTION AUTOMATIQUE DE L'HEURE - RECEPTEUR ELECTRONIQUE
« SYNCHRONEX »

Label Création 1960 – XIe Salon International de L'Horlogerie

■

MAMIAS - La référence qui ne ment pas
Des prix honnêtes et suivis
7.000 références - 25.000 Appareils en service

■

★ SONORISATION D'EGLISES
DISTRIBUTEUR-INSTALLATEUR « BOUYER »

MAMIAS GAGNY (S.-&-O.)
TEL. 927-19-38

DISQUES

Le plus grand choix de disques religieux et de films-fixes

Nouveautés pour NOËL :

LA PASTORALE EN PROVENCE. Conte de Noël avec : Tino Rossi, Fernand Sardou, Henri Genès, Henri Cremieux, Balpétré, etc... (Columbia FSX 141, 30 cm.).

NOELS par LES PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS. — Les Anges dans nos campagnes. — Voici la Noël. — Chut ! Taisez-vous. — Ah ! quand reviendra-t-il le temps ? — Marche des Rois. — Noël des Iles. — Le voyage à Bethléem. — C'est le jour de la Noël. — Dir. : Mgr Maillet. (Pathé AT 1030, 25 cm Med.)

A LA NOEL. — Musique de Fr. Cockenpot et C. Geoffray. — Texte de R. Morel. Par l'ensemble vocal R. Passaquet. (Harmonia Mundi 25.301, 25 cm A.).

NOELS DE JADIS, interprétés par les CHANTOVENTS. — Noël nouvelet. — Noël Provençal. — Dans cette étable. — Noël de Gascogne. — Noël Vivarais. — Noël Auxois. — Noël Franc-Comtois. — Noël des Pyrénées. — Noël Lorrain. — Noël Breton. (Unidisc 25.129, 25 cm. Med.).

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques-Informations »

19, RADIO PYGMALION boulevard de Sébastopol — Tél. : CEN. 17-33 — M° : CHATELET

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables

Sommes acheteurs **OPERA OMNIA** Saint Cyrille Alexandrie
(Editions MIGNE et PUSEY)
Ecrire **ZIRONDOLI,** 24, rue de Milan — PARIS-9e

L'HIVER EST LA !...

Chauffez vite maintenant...
VOS ÉGLISES et SALLES D'ŒUVRES
par l'air chaud pulsé **" ETNA "**
Ets. **GUIGUET** - Chalon-sur-Saône (SAONE-ET-LOIRE)
Se recommander de la revue

LOURDES
PALAIS DU ROSAIRE
MAISON CATHOLIQUE
LISIEUX
Objets de piété